

PROJET POUR L'EUROPE À L'HORIZON 2030

Les défis à relever et les chances à saisir

Rapport du groupe de réflexion au Conseil européen
sur l'avenir de l'UE à l'horizon 2030

Mars 2010

DES MEMBRES DU GROUPE DE RÉFLEXION AU CONSEIL EUROPÉEN

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil européen,

Nous avons l'honneur de vous présenter ci-après, conformément à la demande formulée par le Conseil européen lors de la réunion qu'il a tenue à Bruxelles le 14 décembre 2007, un rapport exposant les défis auxquels l'Union européenne est susceptible d'être confrontée à l'horizon 2030 ainsi que les solutions que nous pouvons y apporter.

Ce rapport est le fruit du travail d'un groupe composé de personnalités diverses ayant des priorités et des intérêts différents. Il a été élaboré à l'issue de longs débats et échanges et, à ce titre, constitue un document à la fois de consensus et de compromis. Toutes les propositions qui y figurent ne recueillent pas l'adhésion de l'ensemble des membres du groupe, mais tous appuient l'essentiel du texte.

L'incertitude qui caractérise notre époque a rendu notre tâche particulièrement ardue. Nous avons dû fonder notre analyse uniquement sur les tendances à long terme qui sont plus aisées à cerner.

Nos conclusions ne sont rassurantes ni pour l'Union, ni pour nos citoyens: une crise économique mondiale, des États venant à la rescousse des banques, une population vieillissante qui met en péril la compétitivité de nos économies et la pérennité de nos modèles sociaux, une pression à la baisse sur les coûts et les salaires, les problèmes causés par le changement climatique et une dépendance énergétique accrue, et un déplacement vers l'Est de la répartition mondiale de la production et des économies. À cela s'ajoutent les menaces que font peser sur l'UE le terrorisme, la criminalité organisée et la prolifération des armes de destruction massive.

L'UE sera-t-elle en mesure de maintenir et d'accroître son niveau de prospérité dans ce monde en mutation? Sera-t-elle capable de promouvoir et de défendre les valeurs et les intérêts de l'Europe?

Notre réponse est "oui". L'UE a la possibilité d'être un acteur du changement sur la scène internationale, un créateur de tendances, plutôt qu'un simple témoin passif. Mais cela ne sera possible que si nous travaillons ensemble; les défis à venir sont trop importants pour qu'un pays européen, quel qu'il soit, puisse les relever seul. Notre capacité à exercer une influence hors de nos frontières dépendra elle-même de notre capacité à garantir une croissance et une cohésion interne solides sur notre territoire. Voilà la conclusion à laquelle notre groupe de réflexion est parvenu au terme de délibérations et de consultations approfondies avec nombre d'experts et d'institutions.

Tous les membres de notre groupe s'accordent sur un point essentiel: **l'Europe se trouve aujourd'hui à un tournant de son histoire. Nous ne surmonterons les défis qui nous attendent que si tous, responsables politiques, citoyens, employeurs et salariés, nous sommes capables de nous rassembler autour d'une vision commune nouvelle, définie en fonction des impératifs de notre époque.**

Depuis la création de notre groupe, l'Europe a connu plusieurs événements majeurs, dont la crise institutionnelle provoquée par le rejet du traité de Lisbonne et la récente crise financière qui a déclenché une récession mondiale.

La ratification du traité de Lisbonne nous a permis de mettre un terme à une longue période d'introspection qui avait détourné de l'Union des grands défis auxquels elle devra faire face à l'avenir.

Malheureusement, la crise financière, causée par des manquements dans le fonctionnement et la surveillance de nos établissements financiers, est encore d'actualité. La situation au sein de l'Union et, par conséquent, nos propres réflexions se sont largement ressenties des ramifications sociales, économiques et politiques de la crise. **À ce stade décisif, il faut que l'UE agisse avec détermination et de concert, en évitant les tentations protectionnistes.**

Cette crise, qui trouve son origine outre-Atlantique, a touché plus durement l'Europe que toute autre région du monde en mettant au jour des faiblesses structurelles de l'économie européenne qui étaient connues depuis longtemps mais qui ont été trop souvent ignorées.

La crise a donc constitué un signal d'alarme, faisant prendre conscience à l'Europe de la nécessité de réagir face à un ordre mondial en mutation. Au même titre que toutes les évolutions, l'ordre mondial qui se met en place créera de nouveaux gagnants et de nouveaux perdants. Si l'Europe ne veut pas rejoindre les rangs des perdants, elle doit porter son regard vers l'extérieur et engager un ambitieux programme de réformes à long terme pour les vingt prochaines années.

Il faut que les dirigeants de l'UE continuent d'adopter des mesures pour surmonter la crise actuelle, mais celles-ci doivent être liées aux réformes à moyen et long terme dont l'Union a besoin. Nous parlons d'Union en raison de notre marché unique, de notre monnaie commune et de notre pacte de stabilité et de croissance qui font que nous sommes interdépendants. Les Européens doivent s'attaquer ensemble à la crise, faute de quoi ils verront leurs initiatives respectives échouer.

Afin de sortir définitivement de la crise, nous devons continuer à mettre en œuvre les mesures de relance budgétaire, jusqu'à ce que nos économies soient en mesure de fonctionner de manière autonome. En mettant trop rapidement un terme aux dépenses, nous pourrions enrayer la reprise. Notre principale priorité doit rester la création d'emplois et la croissance. Les États membres qui ne peuvent plus se permettre de consentir des dépenses en raison d'opérations de sauvetage onéreuses, de dépenses sociales en hausse et de la réduction de leurs sources de revenus devront s'en remettre à l'UE et à d'autres États membres pour prendre l'initiative de créer les conditions de la reprise économique.

Il nous faut **renforcer d'urgence la gouvernance économique au sein de l'UE** si nous voulons éviter les chocs asymétriques liés à la coexistence de l'union monétaire et du marché unique, d'une part, et de politiques économiques divergentes, d'autre part. Si l'origine de la crise n'a que peu de rapport avec l'euro et le pacte de stabilité et de croissance, ces mécanismes se sont révélés insuffisants pour assurer une convergence économique pendant la crise. L'UE doit trouver des solutions aux déséquilibres qui existent entre les États membres, en examinant et en **corrigeant les pertes de compétitivité mises en évidence par les déficits de la balance des paiements et de la balance des opérations courantes**. Ces éléments doivent être pris en compte dans les critères de convergence de l'Union et un instrument destiné à garantir la stabilité monétaire doit être mis en place pour faire face à des crises imprévues.

Si l'UE veut éviter une répétition de la crise, elle doit engager sans attendre des réformes relatives au fonctionnement et à la surveillance de ses établissements financiers. À ce jour, ces établissements financiers n'ont guère modifié les pratiques qui ont conduit à la crise, si ce n'est qu'ils ont réduit de manière notable leurs prêts. Il serait souhaitable que ces réformes soient coordonnées au niveau du G20 mais, d'ici là, l'UE doit définir ses propres normes réglementaires et mécanismes de contrôle et de surveillance. Nos citoyens ne toléreront tout simplement pas une autre opération de sauvetage aussi importante que celle que nous avons connue.

À l'horizon 2030, **les Européens auront besoin d'une économie sociale de marché extrêmement compétitive et durable pour maintenir la cohésion sociale et lutter contre le changement climatique.**

Pour ce faire, il faudra arrêter un programme de réformes ambitieux, assorti de priorités claires, et mettre en place des mécanismes de mise en œuvre beaucoup plus efficaces que ceux que peut fournir la méthode ouverte de coordination. À cet égard, nous partons du principe que la nouvelle stratégie "Europe 2020" de la Commission fera partie intégrante de cet effort majeur.

L'UE doit par conséquent mettre en œuvre sans plus tarder les réformes structurelles qu'il reste à accomplir au titre de la stratégie de Lisbonne. À cette fin, il sera nécessaire de réformer les mécanismes de mise en œuvre de la nouvelle

stratégie, au moyen d'un système plus efficace de mesures incitatives, afin que les objectifs fixés par le Conseil européen et d'autres institutions européennes soient effectivement atteints.

Le capital humain est l'instrument stratégique fondamental pour assurer le succès de l'UE dans l'économie mondiale. Pourtant, l'Europe a perdu beaucoup de terrain dans la course vers une économie de la connaissance. Pour rattraper son retard, il lui faudra coordonner ses efforts. Les États membres doivent mobiliser les ressources qu'ils ont accepté d'investir dans la R&D, avec l'aide du secteur privé, et réformer tous les aspects de l'éducation, y compris la formation professionnelle. L'Union doit également agir en utilisant ses propres instruments budgétaires révisés, tout en mettant mieux à contribution la Banque européenne d'investissement et le Fonds européen d'investissement. Enfin, elle doit envisager la possibilité de créer de nouvelles sources de revenus, par exemple en imposant une taxe carbone.

L'UE doit mettre en œuvre une politique énergétique commune, aux dimensions à la fois interne et externe, qui lui permettra d'améliorer son efficacité énergétique, de réaliser des économies comme celles que préconise la stratégie "Europe 2020" et de diversifier ses approvisionnements énergétiques en provenance de pays tiers. Les Européens doivent également engager une discussion approfondie sur la nécessité d'une énergie nucléaire sûre en Europe et esquisser un système permanent d'incitations pour le développement de sources énergétiques de substitution.

L'UE doit continuer de jouer un rôle moteur dans la lutte contre le changement climatique. Néanmoins, afin que notre action soit plus efficace et que nous puissions jouer un rôle plus important dans l'ordre mondial qui se met en place, nous devons éviter de répéter les erreurs commises à Copenhague. Il nous faudra élaborer une véritable stratégie de négociation commune, qui nous permettra de mieux défendre nos intérêts.

Les Européens doivent s'attaquer au défi démographique de l'Union. Si aucune mesure n'est prise d'urgence, nos sociétés vieillissantes feront peser une pression intenable sur nos systèmes de retraite, de santé et de protection sociale et compromettront notre compétitivité économique. Il faut, en priorité, accroître la proportion de femmes dans la population active, favoriser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, réformer notre conception de la retraite pour qu'elle soit envisagée comme un droit et non comme une obligation et définir une politique de l'immigration plus anticipatoire, correspondant à nos besoins en termes de démographie et de main d'œuvre.

L'UE doit consolider le marché unique afin qu'il résiste à la tentation du nationalisme économique et le compléter en y intégrant les services, la société numérique et d'autres secteurs, qui deviendront probablement les principaux moteurs de la croissance et de la création d'emplois dans un marché de 500 millions d'utilisateurs et de consommateurs. **Le renforcement et l'achèvement du marché unique devraient s'accompagner d'une meilleure coordination fiscale.**

Les Européens doivent réformer le marché du travail et moderniser leurs pratiques en matière de gouvernance d'entreprise. Si nous voulons exploiter pleinement le potentiel de la révolution technologique, nous devons modifier sensiblement les structures de nos marchés du travail. Certains États membres ont déjà mis en œuvre avec succès des réformes reposant sur le modèle de la "flexisécurité". Nous devons tirer les enseignements de ces expériences tout en les adaptant à nos situations nationales respectives. Nous devons accroître l'employabilité de nos travailleurs et la flexibilité de nos entreprises dans le contexte d'une économie en mutation constante. L'amélioration de la productivité du travail doit devenir une priorité, et il faut faire en sorte que les gains de productivité soient directement proportionnels aux niveaux de revenus.

Il ne sera pas nécessaire de modifier le traité pour relever ces défis. Par ailleurs, conformément au mandat qui nous a été donné, notre rapport n'opère pas de distinction précise entre les différents niveaux de pouvoir, pas plus qu'il ne détermine clairement à quel niveau il convient d'agir. Nous nous sommes intéressés non pas à la question de savoir qui devrait agir mais plutôt à celle de l'action qu'il convenait d'engager, et ce, sans tarder. Cela signifie également qu'il faut évaluer sans attendre les niveaux et priorités budgétaires actuels, y compris à la fois

les fonds alloués par l'Union et ceux que les États membres ont affectés à la mise en œuvre des priorités définies d'un commun accord au niveau de l'UE. Si nous poursuivons des objectifs ambitieux avec des ressources limitées et des mécanismes de mise en œuvre peu performants, il y a de grandes chances que nous soyons déçus.

Si l'UE veut atteindre ses objectifs, **le Conseil européen et l'Eurogroupe devront renforcer leur rôle de chef de file, en coordonnant leur action avec la Commission et le Parlement européen.**

Pour mettre en œuvre ces réformes, nous devons tirer pleinement parti des nouveaux instruments prévus par le traité de Lisbonne en vue de renforcer la participation des citoyens à l'Union, de mettre en place une politique de sécurité efficace sur les plans interne et externe, d'établir des relations plus solides avec nos voisins et d'être en mesure de défendre nos intérêts à l'échelle mondiale.

Le projet de l'UE devrait également devenir un projet pour ses citoyens. Les citoyens européens sont convaincus, et souvent davantage que leurs dirigeants si l'on en croit les sondages, qu'il est dans l'intérêt de l'Union et de ses États membres que l'UE joue un rôle plus important et mène une action plus efficace sur la scène internationale et qu'elle parle d'une seule voix dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour promouvoir nos intérêts communs.

Les citoyens européens souhaitent une action européenne plus coordonnée dans la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme car ils savent que c'est le seul moyen de s'attaquer à ces problèmes dans un espace où les personnes traversent librement les frontières.

Les citoyens européens sont conscients que notre bien-être, notre développement et notre sécurité dépendent de ceux de nos voisins, avec lesquels nous devons établir une coopération particulièrement étroite pour servir nos intérêts communs.

Les citoyens européens savent que nos politiques étrangères auront plus de poids et seront plus efficaces si nous sommes capables d'agir de concert pour défendre nos intérêts au lieu d'afficher nos divisions, chaque État membre tentant de voler la vedette à son voisin comme par le passé.

Nos citoyens veulent que l'Union européenne serve leurs intérêts et s'attendent donc à pouvoir jouir de leurs droits sociaux, civils, familiaux et en matière d'emploi où qu'ils s'installent dans l'Union. C'est en garantissant la transférabilité des droits sociaux que l'Union acquerra davantage de sens pour nos citoyens.

Tout ce qui précède appelle un nouveau pacte entre les institutions européennes et les acteurs économiques et sociaux, ainsi qu'entre les différents niveaux de pouvoir – national, régional et local. Avant tout, **la situation requiert une volonté politique forte**, caractérisée par une capacité à mener un dialogue honnête et fructueux avec les citoyens et à gouverner en partenariat. Il sera essentiel de s'assurer l'adhésion des citoyens européens, non seulement pour que l'Union puisse résister aux conséquences sociales et économiques de la crise, mais également pour qu'elle engage les réformes structurelles qui s'imposent si elle veut être plus forte à l'avenir.

L'UE est plus qu'un marché commun. Elle est également une union de valeurs. Avec le soutien de ses citoyens, elle peut prendre la tête de l'action menée pour relever les grands défis mondiaux. Confrontés à une crise qu'ils n'ont pas provoquée, nos citoyens ne reprendront confiance dans le projet européen que si leurs dirigeants les informent en toute honnêteté de l'ampleur des défis à venir et s'ils sont invités à consentir des efforts comparables à ceux qui ont apporté la prospérité à l'Europe au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil européen, l'expression de notre considération distinguée.

Les membres du groupe de réflexion

MEMBRES DU GROUPE DE RÉFLEXION

Felipe González Márquez, président

Vaira Vīķe-Freiberga, vice-présidente

Jorma Ollila, vice-président

Lykke Friis (jusqu'à novembre 2009)

Rem Koolhaas

Richard Lambert

Mario Monti

Rainer Münz

Kalypso Nicolaïdis

Nicole Notat

Wolfgang Schuster

Lech Wałęsa

SOMMAIRE

L'UE À LA CROISÉE DES CHEMINS	11
RENOUVELER LE MODÈLE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN	15
LA CROISSANCE PAR LA CONNAISSANCE: PERMETTRE AUX PERSONNES DE SE RÉALISER PLEINEMENT	19
LE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE: VIEILLISSEMENT, MIGRATION ET INTÉGRATION	23
SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE: UNE NOUVELLE RÉVOLUTION INDUSTRIELLE	27
SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE: L'ÉTERNEL DÉFI	31
L'EUROPE DANS LE MONDE: S'AFFIRMER EN TANT QU'ACTEUR	35
L'UE ET SES CITOYENS	39
TIRER PARTI DES ATOUTS DE L'UE	43
REMERCIEMENTS	45

L'UE À LA CROISÉE DES CHEMINS

Depuis la fin de la guerre froide, le monde a connu une évolution d'une rapidité et d'une ampleur époustouflantes. Aucun domaine n'a échappé à cette évolution au cours des vingt dernières années: la façon dont nous travaillons, notre mode de consommation, notre manière de voyager, nos rapports avec autrui, les motifs de notre empathie et nos craintes, tout a changé. Et la plupart de ces changements nous ont pris par surprise. La crise financière mondiale n'est que l'épisode le plus récent d'une série d'événements qui ont ébranlé nos certitudes et nos systèmes de valeurs. Pour la première fois dans l'histoire récente de l'Europe, la crainte que les enfants d'aujourd'hui seront moins bien lotis que leurs parents est généralisée. Nous vivons aujourd'hui une ère d'insécurité.

Cette situation représente un défi sans précédent pour l'Union européenne. Durant la majeure partie de son existence, l'Union a constitué, après la Seconde Guerre mondiale, un pôle de stabilité intérieure générateur de paix, de démocratie et d'une prospérité non négligeable pour la moitié du continent. Depuis, elle a fait entrer l'autre moitié de l'Europe par un processus d'intégration politique et économique sans précédent. Ces succès ont fait de l'UE la première puissance économique du monde, dotée d'un marché et d'une monnaie uniques. Et pourtant, les citoyens européens sont confrontés à un avenir sans cesse plus complexe et incertain, et ce, sans la visée commune qui caractérisait les années d'après-guerre.

Toutes les avancées dont l'UE peut se targuer n'ont guère dépassé ses frontières; au cours des étapes successives de son intégration, l'environnement extérieur de l'Europe est demeuré relativement stable. Aujourd'hui, on ne saurait imaginer situation plus différente. Un vent de changements rapides souffle sur le monde. Au cours des vingt prochaines années, non seulement il existera plusieurs pôles de puissance, mais le centre de gravité du monde se déplacera également - vers l'Asie et les pays du Sud, de nouveaux acteurs publics et privés et des institutions transnationales. Les défis auxquels l'Europe est confrontée aujourd'hui découlent aussi bien d'évolutions en dehors de ses frontières que de la timidité de la réponse que l'UE y apporte. Si l'Union veut assurer son avenir, elle doit adapter ses objectifs et ses politiques pour faire face à ce monde en évolution rapide.

Faire face aux bouleversements que connaît le monde

Si les vingt dernières années ont été déstabilisantes, les vingt prochaines le seront vraisemblablement davantage encore. Un nouveau monde multipolaire se fait jour dans lequel le pouvoir est plus dispersé et les dynamiques internationales sont plus complexes. Étant donné que la croissance dans l'UE est inférieure à celle qu'enregistrent ses principaux concurrents, la part de la richesse mondiale qu'elle détient va inévitablement diminuer. Le capital humain de l'UE a longtemps constitué la base de son économie, fondée sur l'innovation de pointe et la créativité. Toutefois, d'autres régions sont en train de la dépasser grâce à des niveaux plus élevés d'investissement dans la recherche, de développement technologique et d'innovation. D'ici 2030, l'Asie devrait avoir pris la tête du développement scientifique et technologique et produire des biens à forte valeur ajoutée de nature à transformer les modes de production et la qualité de vie en général.

Les économies émergentes sont en passe de rattraper les niveaux de vie des pays industrialisés avancés, ce qui pousse à la hausse la consommation mondiale d'énergie. D'ici 2030, les besoins énergétiques mondiaux devraient être supérieurs de 50 pour cent aux besoins actuels, les combustibles fossiles représentant alors 80 pour cent de l'approvisionnement. La dépendance à l'égard des importations énergétiques augmentera nécessairement, sachant que l'UE importe près des deux tiers de sa consommation.

En outre, il est probable que le changement climatique affectera négativement la disponibilité des ressources énergétiques et d'autres ressources essentielles, et nombreux sont ceux qui prévoient de graves pénuries d'ici 2030. La volatilité des prix et les incertitudes pesant sur l'approvisionnement seront en outre exacerbées par une instabilité politique dans les pays disposant d'importantes ressources énergétiques. Les énergies renouvelables ont connu une croissance plus rapide que les sources d'énergie traditionnelles, mais elles ne constitueront toujours en 2030 qu'une petite part de l'approvisionnement énergétique mondial. À cette évolution vient s'ajouter notre incapacité à enrayer l'appauvrissement de la biodiversité, ce qui aura de graves répercussions sur la viabilité économique à long terme.

Dans nos pays, tous ces changements se produisent sur fond de grandes transformations sociétales. Face au vieillissement de la société, qui comptera près de deux fois plus de personnes âgées de plus de soixante-cinq ans par travailleur qu'aujourd'hui, les États membres de l'UE devront consentir un effort considérable pour assurer le financement des régimes de sécurité sociale et maintenir au travail les personnes plus âgées. Compte tenu de la diminution de l'offre intérieure de main-d'œuvre et de compétences, l'Europe devra attirer davantage de travailleurs migrants, ce qui ne sera pas sans conséquence sur notre capacité à gérer l'intégration sociale. Enfin, une véritable révolution des technologies et des communications bouleverse nos relations aussi bien professionnelles que privées et impose de nouveaux modes de vie et de travail, auxquels de nombreuses personnes ont tant de mal à s'adapter.

La réforme ou le déclin: le choix se pose clairement à l'UE

Nombre de ces changements ont été accélérés par la crise économique et financière actuelle, qui est la plus grave depuis la Grande dépression; il faudra d'ailleurs des années à l'UE pour s'en remettre complètement. La crise a mis en évidence les faiblesses structurelles qui affectent la majeure partie de l'économie européenne: productivité plus faible, chômage structurel, flexibilité insuffisante du marché du travail, compétences dépassées et faible croissance.

Parallèlement, nombreux sont ceux qui, au vu du moindre impact de la crise sur des pays tels que la Chine et l'Inde et de la reprise nettement plus rapide qu'ils connaissent, ont pris toute la mesure des changements rapides qui affectent l'économie mondiale. Aujourd'hui, certains craignent que les économies émergentes puissent tirer pleinement parti de leur potentiel économique tout en profitant des faiblesses structurelles de l'Europe. En réalité, l'évolution actuelle de la production économique peut bénéficier à toutes les parties, contribuant de façon générale à accroître les niveaux d'investissement, à développer les échanges commerciaux et à augmenter la consommation. Toutefois, l'UE ne peut partir du principe que l'émergence d'autres puissances débouchera nécessairement sur une situation où tout le monde sera gagnant. Si l'UE ne s'adapte pas aux besoins

de l'économie mondiale, le danger que le déclin relatif de l'Europe prenne un caractère définitif est réel.

Ainsi, au terme de cinquante années de consolidation, par élargissement autant que par approfondissement, l'UE est confrontée à un choix fondamental: soit 2010 pourrait marquer le début d'une nouvelle phase pour l'UE et les cinquante prochaines années pourraient voir l'Europe s'affirmer en tant qu'acteur mondial, soit l'Union et ses États membres pourraient s'enfoncer dans la marginalisation et devenir une péninsule occidentale de plus en plus négligeable du continent asiatique.

S'assigner des ambitions au niveau mondial ne devrait pas entraîner une révision à la baisse des réformes au niveau interne, loin de là; l'UE ne saurait exercer une influence hors de ses frontières sans une croissance et une cohésion interne solides sur l'ensemble de son territoire. Néanmoins, l'heure est résolument à la mondialisation, et cette évolution crée de nouveaux gagnants et de nouveaux perdants. Si nous ne voulons pas rejoindre les rangs des perdants, il nous faut agir avec détermination dès à présent.

Pourquoi l'Union européenne?

Les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui sont différents de ceux du passé et, à ce titre, ils exigent d'autres réponses. Qu'il s'agisse du déclin démographique et économique relatif, du changement climatique ou des pénuries d'énergie, les défis actuels ne peuvent être compris et relevés que s'ils s'inscrivent dans une perspective régionale et mondiale. C'est à cet égard que l'UE, en tant qu'entité, représentant bien plus que la simple somme de ses États membres, peut donner la pleine mesure de sa valeur. En combinant de multiples niveaux de pouvoir, de l'échelon local à l'échelon international, l'UE est plus apte que n'importe quel État membre à relever les grands défis du XXI^e siècle.

Toutefois, cela ne se fera pas automatiquement. Même si l'UE est dotée des structures et des instruments nécessaires, c'est aux États membres qu'il revient de les mobiliser, avec détermination et à bon escient.

Fondamentalement, le programme commun de l'UE se réduit à deux enjeux généraux et interdépendants: assurer la pérennité de notre modèle économique et social

et mettre en place les moyens nécessaires pour soutenir et défendre ce modèle, parallèlement à nos valeurs et intérêts communs, sur la scène internationale. Il convient donc de soutenir le nouveau programme de la Commission, "Europe 2020", tout en l'inscrivant à terme dans une perspective plus large.

Pour devenir un acteur mondial efficace et dynamique, l'UE devra également placer la solidarité au cœur du projet européen. La solidarité n'est pas un droit absolu; elle est conditionnée par la responsabilité individuelle et collective. Dès lors, elle peut et doit inspirer les politiques et les relations à tous les niveaux au sein de l'UE, entre les personnes et les générations et entre l'échelon local, les régions et les États membres.

Pourtant, les citoyens européens continuent à éprouver des difficultés à trouver des solutions à leurs problèmes dans le cadre de l'UE. Si nous voulons que notre mission soit partagée, il faut que les responsables politiques comme les citoyens s'approprient le projet européen. Si les gouvernements continuent, lorsque cela leur convient, de considérer l'UE et ses institutions comme étrangères ou hostiles, il y a peu de chances que l'on parvienne à créer une forme d'adhésion populaire à l'UE, qui est pourtant nécessaire à son succès. Pour réussir, l'UE a au contraire besoin de s'assurer à nouveau le soutien de ses citoyens en renforçant la participation et la transparence.

RENOUVELER LE MODÈLE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN

La Communauté européenne repose sur un modèle économique et social qui lui est propre, une "économie sociale de marché hautement compétitive", selon les termes du traité de Lisbonne. Ce modèle compte plusieurs variantes dont les performances sont de qualité variée, mais qui s'inscrivent toutes globalement dans un cadre commun. Fondé sur l'idée selon laquelle la croissance économique doit être assurée grâce au marché à des fins sociales, ce modèle recueille une large adhésion au sein de l'opinion publique. Il a contribué, après la Seconde Guerre mondiale, à doter l'Europe de secteurs industriels et tertiaires puissants caractérisés par un potentiel élevé de création d'emplois qui, à son tour, a permis la mise en place d'un système équitable de protection sociale. Un "cercle vertueux" a ainsi été créé, reliant solidarité, responsabilité et compétitivité.

Cependant, compte tenu de nouvelles pressions sur le plan intérieur et international, ce modèle doit être redéfini et adapté à un contexte évolutif. Au cours des vingt dernières années, la capacité de l'UE à générer de la croissance et de l'emploi et, partant, à améliorer le niveau de vie est restée en deçà de celle de ses principaux partenaires commerciaux. Même si certains de ses états membres ont réussi à se libérer de ces contraintes, d'une manière générale la situation perdure. En révélant les faiblesses structurelles de l'économie européenne, la crise financière et économique actuelle a eu l'effet d'un signal d'alarme. Face à la concurrence croissante des économies émergentes et développées, l'UE doit engager un nouveau programme de réformes ambitieux visant à une plus grande efficacité économique.

Dans le même temps, le consensus qui entoure le modèle européen dépend du maintien de l'équilibre entre ses dimensions sociale et de marché. Cet équilibre a été perturbé au fil du temps, à mesure que les inégalités sociales se sont accrues. Pour certains citoyens de l'UE, l'exclusion sociale et les mauvaises conditions de travail sont toujours une réalité. Cependant, on ne résoudra pas ce problème en mettant fin aux réformes économiques. Bien au contraire, on ne peut réaffirmer la priorité accordée au renforcement de l'efficacité économique sans prendre dans le même temps de nouvelles mesures sociales. Autrement dit, la pérennité du modèle économique et social européen dépendra de notre capacité à rétablir un équilibre dynamique entre les dimensions économique, sociale et environnementale du développement.

La quête de croissance et d'emplois

L'amélioration du niveau de vie passe obligatoirement par une économie solide, compétitive sur le plan mondial et hautement productive. De plus en plus, la croissance économique repose sur l'évolution technologique ainsi que sur une spécialisation accrue, dans un contexte de mondialisation croissante. Ces éléments nouveaux, qui se traduisent par un processus de changement structurel, ont une incidence sur les travailleurs et les entreprises, ainsi que sur le fonctionnement des marchés et la gestion des entreprises. La numérisation accroît les possibilités d'externalisation et la révolution que connaissent les technologies de l'information et de la communication pourrait entraîner un bond de la productivité au cours des décennies à venir.

L'UE peut intensifier le processus de croissance en développant davantage son marché intérieur, par exemple dans le domaine des services, ainsi qu'en luttant contre toutes les formes de protectionnisme et en faisant en sorte que le cycle de Doha aboutisse. Il ne faut pas faire peser des charges inutiles sur la main-d'œuvre et les entreprises au détriment de la croissance d'une production de services dynamique et innovante; il convient par ailleurs d'encourager l'esprit d'entreprise et la prise de risques. Nous nous accordons à estimer que l'évolution technologique, la mondialisation et le vieillissement démographique appellent la mise en œuvre urgente de réformes structurelles visant à renforcer la flexibilité, la compétitivité et le dynamisme.

Il est essentiel de réformer le marché du travail pour créer davantage d'emplois de meilleure qualité. Les États membres devraient s'attacher à améliorer trois aspects fondamentaux de leur marché du travail: la flexibilité et la sécurité de la main-d'œuvre ("flexisécurité"), la mobilité des travailleurs ainsi que la culture et les pratiques de gestion des entreprises. Il convient également d'augmenter le taux de participation de la main-d'œuvre (voir le chapitre consacré à la démographie).

La capacité de la main-d'œuvre à s'adapter aux évolutions constantes des processus de production est essentielle pour maintenir la productivité. La flexibilité au niveau de l'emploi doit être compensée en termes de sécurité de l'emploi. Dans un monde en mutation rapide, ce ne sont pas les emplois qui doivent être protégés, mais bien les personnes qui perdent leur emploi,

au moyen d'un renforcement de leur employabilité. La "flexisécurité" est le meilleur moyen d'assurer cette protection, en permettant aux travailleurs de tirer parti des évolutions du marché du travail et d'accéder à des emplois de meilleure qualité. Cette approche repose essentiellement sur la capacité des travailleurs à acquérir des compétences et à les faire évoluer au cours de leur vie, conjuguée à la possibilité de s'en prévaloir au sein d'un même État membre ou dans un autre État membre.

Il reste difficile aujourd'hui pour les travailleurs et les entrepreneurs d'avoir accès aux réglementations régissant l'exercice d'un emploi ou la création d'une entreprise et de les comprendre. Si les formalités administratives ne peuvent être supprimées par l'adoption d'une loi, elles ne devraient pas faire obstacle à la mobilité. Aspect plus important encore, les droits en matière de sécurité sociale devraient, une fois pour toutes, être facilement transférables entre États membres. Il faut faire en sorte que les qualifications soient reconnues dans toute l'UE et que le multilinguisme soit encouragé. L'UE devrait également élaborer une nouvelle "politique de transition professionnelle" afin de favoriser et de faciliter le passage d'un emploi à l'autre.

Enfin, une modification en profondeur de la culture et de la gestion des entreprises est nécessaire si l'on veut faire aboutir les efforts déployés pour améliorer les compétences de la main-d'œuvre. Il faudra que les entreprises soutiennent davantage les initiatives émanant des travailleurs et l'innovation ouverte en vue de renforcer la compétitivité au moyen de procédés et de technologies de production nouveaux. Il leur faudra également développer une culture d'appartenance à l'entreprise.

Concrétiser les ambitions sociales de l'Europe grâce à de nouvelles mesures ciblées

Ce nouvel effort en faveur de réformes économiques devrait s'accompagner de nouvelles mesures ciblées visant à assurer aux personnes davantage de sécurité et une plus grande solidarité. Les systèmes d'aide sociale doivent faire l'objet d'une protection efficace contre les abus ou risque "d'aléa moral". Qui dit droits dit aussi responsabilités et obligations. En particulier, les systèmes de sécurité sociale devraient être adaptés de façon à favoriser la réinsertion rapide sur le marché du travail

des personnes en âge de travailler plutôt qu'un soutien à long terme.

Compte tenu de la répartition actuelle des compétences en matière de politiques sociales, il convient de donner la priorité à des objectifs clairement définis et approuvés d'un commun accord, comme recommandé dans le programme "Europe 2020". Les états membres devraient prendre l'initiative de mesures visant à faire disparaître les situations d'injustice dues à l'existence de marchés du travail à deux vitesses où certaines catégories de travailleurs bénéficient de la protection de contrats à long terme tandis que d'autres restent sans protection et sous la menace permanente d'un licenciement.

De même, les états membres devraient consacrer des ressources suffisantes à la lutte contre l'exclusion sociale, la pauvreté et la discrimination entre les sexes, par exemple en mettant en œuvre la législation existante de l'UE afin d'assurer l'application de normes minimales arrêtées d'un commun accord. Une part essentielle de cet effort consistera à donner voix au chapitre aux demandeurs d'emploi et aux autres partenaires sociaux. Un bon point de départ consisterait à améliorer les informations disponibles auprès du Réseau européen de services de l'emploi (EURES) et à faire en sorte que les foyers, les écoles et les entreprises aient davantage accès aux infrastructures informatiques.

En assurant une coordination appropriée dans le domaine des politiques sociales et fiscales, l'UE peut aider ses états membres à être en mesure d'œuvrer à la réalisation d'objectifs sociaux selon leurs préférences, sans entraîner de distorsions de la concurrence ni nuire au marché unique. La Banque européenne d'investissement et le Fonds social européen devraient être mis pleinement à contribution pour atteindre les objectifs définis à l'échelon de l'UE en matière de lutte contre la pauvreté et de cohésion sociale.

De même, l'UE devrait contribuer à la réalisation de l'objectif d'une population européenne en bonne santé, qui constitue un atout économique et social déterminant, notamment par le développement des secteurs d'activités et des services liés aux soins de santé, au bien-être et au vieillissement.

Enfin, compte tenu de la crise, le monde des entreprises devrait assumer ses responsabilités en s'engageant dans

la voie de l'autorégulation en matière d'éthique, de justification de l'action menée, de sensibilisation sociale et écologique, de lutte contre la discrimination, de formation tout au long de la vie et d'amélioration continue des conditions de travail.

Créer une situation où tout le monde sera gagnant: une nouvelle donne pour le marché unique

Les mesures sociales et économiques susmentionnées doivent être accompagnées et soutenues par un marché unique pleinement opérationnel. Le développement du marché unique a longtemps été compromis par deux processus concomitants: la résistance opposée dans certains états membres à la mise en œuvre des règles relatives au marché intérieur, à la concurrence et aux aides d'état et une tendance dans d'autres États membres à s'opposer même aux initiatives limitées de coordination fiscale, qui amélioreraient le fonctionnement du marché unique et répondraient aux craintes selon lesquelles le marché unique pourrait empêcher la réalisation d'objectifs sociaux.

Si l'on n'y prend garde, les systèmes fiscaux entraveront encore davantage la création d'emplois et il sera encore plus difficile pour les états membres de faire face aux inégalités. Cela conduirait également à un nivellement par le bas en termes de protection sociale et renforcerait encore davantage l'opposition à l'intégration. En bref, le développement y serait doublement perdant, dans ses dimensions économique et sociale.

La crise économique actuelle a aussi mis en évidence la nécessité de respecter les règles du marché unique. Le repli dans un nationalisme économique ne ferait que rendre la sortie de crise plus difficile et l'économie européenne moins compétitive. Pourtant, dans beaucoup d'états membres, tant au niveau de l'opinion publique que parmi les dirigeants politiques, les réflexes protectionnistes ne sont que trop répandus.

Compte tenu de ce contexte défavorable, il est peu probable que l'on parvienne à relancer et à achever le marché unique en l'absence d'une nouvelle stratégie ou d'une nouvelle donne. Celle-ci devrait consister en un engagement à étendre, dans des délais déterminés, le marché unique aux domaines où il n'est pas encore

réalisé ou dans lesquels il est insuffisamment développé, à savoir principalement le secteur des services, y compris le secteur financier; cette extension devrait être accompagnée d'initiatives, voire d'une intégration accrue, dans les domaines des politiques sociales, fiscales et de cohésion, tout en garantissant la compétitivité de l'UE. Parallèlement, le passage progressif à une économie à faibles émissions de CO₂ doit aller de pair avec la mise en œuvre de mesures destinées à renforcer l'inclusion sociale, notamment en ce qui concerne l'enseignement, l'emploi, l'information, la santé et les services bancaires.

Une meilleure gouvernance économique dans l'intérêt de la stabilité et de la convergence

La crise financière mondiale et les divergences économiques croissantes observées entre les états membres ont encore renforcé les arguments en faveur d'une meilleure coordination économique dans l'UE. Il est essentiel de renouveler les efforts de convergence entrepris dans les années quatre-vingt-dix, qui ont conduit à l'élargissement de la zone euro, pour assurer la réussite et l'unité économiques de l'UE en général, notamment dans la zone euro. Ces efforts de convergence devraient s'appuyer sur les mesures suivantes:

- confier au Conseil européen la responsabilité de piloter la coordination économique, en respectant pleinement le rôle de la Commission et en étroite coopération avec le Parlement européen, la Commission elle-même et d'autres institutions économiques compétentes; renforcer et étendre les responsabilités de l'Eurogroupe en matière de coordination pour ce qui est de la gestion interne et externe de l'union monétaire;
- renforcer les procédures de surveillance des budgets nationaux afin de garantir la transparence ainsi que la viabilité des finances publiques; encourager les États membres à harmoniser leurs processus et calendriers budgétaires;
- renforcer la coordination macro-économique, en y incluant la dette privée et la balance des paiements et, de manière plus générale, les conditions pour garantir la compétitivité;

- renforcer la crédibilité budgétaire globale en créant un instrument financier pour faire face aux crises inattendues et chocs asymétriques tout en tenant compte du risque d'aléa moral;
- améliorer le fonctionnement et la surveillance des établissements financiers pour lutter contre tout excès en matière d'endettement et de prise de risques;
- intensifier l'effort d'investissement de l'UE en définissant un objectif de croissance du volet investissement des dépenses publiques des États membres; accroître les ressources de la Banque européenne d'investissement et du Fonds européen d'investissement; et adapter le cadre réglementaire européen pour attirer davantage d'investisseurs à long terme et favoriser l'émergence d'un secteur bancaire prudent qui réponde aux besoins de l'économie réelle au lieu de s'adonner à la spéculation financière.

Le défi de la viabilité environnementale

La redéfinition du modèle économique et social européen est rendue plus complexe encore par le défi de la viabilité environnementale. L'UE devra repenser non seulement l'aménagement du territoire, la ville, les transports, l'éducation et les habitudes de consommation, mais aussi son modèle de croissance. Une "nouvelle stratégie industrielle" est nécessaire pour défendre de nouvelles technologies vertes et des processus industriels compatibles avec le développement durable. Pour étayer cette stratégie, l'UE devrait:

- adopter un texte de loi européen sur l'innovation en vue de simplifier les possibilités de financement et de permettre à l'Institut européen d'innovation et de technologie de mettre au point des programmes conjoints innovants dans l'ensemble de l'UE;
- mettre en place une initiative en faveur de la recherche dans les petites entreprises afin de permettre aux jeunes et petites entreprises innovantes d'avoir accès aux marchés publics;
- augmenter la valeur ajoutée des secteurs de l'agriculture et de l'élevage et de l'industrie alimentaire tout en réduisant leur impact négatif sur l'environnement

en améliorant l'accès aux nouvelles technologies et en sensibilisant davantage les consommateurs;

- créer ou sélectionner une série de centres de recherche européens dans le cadre de l'Institut européen d'innovation et de technologie, en privilégiant l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique, les TIC pour le développement durable et les réseaux de transport, les biotechnologies et les nanotechnologies;
- adopter une stratégie de transition vers une économie à faibles émissions de CO₂ qui définisse un projet en la matière à l'horizon 2030 et les mesures à prendre par l'UE et les États membres pour concrétiser ce projet.

Éviter les pièges de la stratégie de Lisbonne

Si l'UE est déterminée à entreprendre des réformes, elle doit apporter des ajustements appropriés à ses structures et à ses ressources en matière de gouvernance. Tel a été l'enseignement de la "stratégie de Lisbonne" dont les promesses en termes de compétitivité de l'UE ont été compromises par des mécanismes de mise en œuvre insuffisants. Avant tout, le lien entre les lignes directrices communes établies au niveau de la Communauté et leur mise en œuvre à l'échelle nationale, en fonction de la répartition des pouvoirs au niveau interne dans chaque pays, devrait être renforcé au moyen d'un mécanisme efficace de pression par les pairs qui montrerait du doigt les insuffisances, ainsi que par des mesures d'incitation positives, notamment financières. Enfin et surtout, les procédures d'évaluation devraient porter sur les résultats et non s'arrêter aux moyens et processus mis en œuvre.

Il convient de combiner tous ces aspects avec une utilisation plus cohérente des ressources financières propres de l'UE, de celles de la Banque européenne d'investissement et de celles des budgets des États membres, en mettant en commun les fonds destinés à financer les priorités arrêtées d'un commun accord. Avant tout, nous devons nous concentrer sur la création d'emplois et de croissance. Pas n'importe quel type d'emplois, mais des emplois adaptés à la société de la connaissance; et pas n'importe quel type de croissance, mais une croissance durable, définie par d'autres éléments que le seul PIB. C'est là que réside l'avenir de l'Europe.

LA CROISSANCE PAR LA CONNAISSANCE: PERMETTRE AUX PERSONNES DE SE RÉALISER PLEINEMENT

Les secteurs et les services créatifs et basés sur la connaissance se sont sensiblement développés au cours des vingt dernières années, devenant les principaux piliers du dynamisme de l'emploi et de l'économie en Europe. L'époque où l'avantage concurrentiel de l'UE pouvait se mesurer en coûts salariaux est révolue depuis longtemps. L'intelligence, l'innovation et la créativité constituent désormais les critères de référence pertinents; ils sont l'assurance pour l'Europe d'une prospérité future. Nous vivons dans un monde où l'on requiert non seulement des produits et des marchés, mais aussi, de plus en plus, des compétences à forte valeur ajoutée.

Pourtant, l'Europe perd du terrain dans la course aux compétences. Selon les tendances actuelles en matière d'investissements, d'ici 2025, l'Asie pourrait être à la pointe du développement scientifique et technologique, au détriment de l'UE et des États-Unis. On estime également que d'ici cette date, près d'un million de Chinois et d'Indiens étudieront à l'étranger et constitueront une manne riche de talents et d'expériences lorsqu'ils retourneront chez eux. Cette situation contraste avec le nombre relativement faible d'Européens qui étudient hors d'Europe. Dans l'enseignement supérieur, l'UE est également distancée, seules vingt-sept de ses universités figurant parmi les cent premières mondiales, contre cinquante-sept universités américaines. L'UE n'est en outre que faiblement représentée dans les débats politiques, économiques et environnementaux qui se tiennent hors de ses frontières.

L'UE ne peut se permettre de relâcher ses efforts face à cette tendance. Une meilleure utilisation des talents humains constituera l'instrument stratégique essentiel pour assurer l'ascension sociale et le progrès de la société européenne dans son ensemble. Si l'UE doit réaliser sa promesse relative à la création d'une société de la connaissance, elle doit assurer l'excellence à tous les stades du processus d'enseignement, améliorer en permanence le socle de compétences de sa population en fonction des besoins et créer un environnement social, économique et réglementaire propice à la recherche, à la créativité et à l'innovation.

La quête de l'excellence et de l'adéquation: améliorer l'éducation et les compétences

Une base solide de connaissances au niveau de l'école primaire et secondaire peut avoir une influence considérable sur l'aptitude d'une personne à progresser dans la vie. Un trop grand nombre de citoyens européens et de ressortissants de pays tiers vivant en Europe n'ont pas accès à des systèmes éducatifs offrant la meilleure qualité. Une action urgente est nécessaire pour s'attaquer à cette situation, notamment en accordant aux professeurs la reconnaissance professionnelle qu'ils méritent, en élaborant des programmes souples et ouverts à même de nourrir la curiosité et la créativité des enfants et en renforçant les liens entre les systèmes d'enseignement public, les entreprises et la société.

De même, il n'y a pas assez d'universités de première catégorie dans l'UE, ce qui rend l'Europe moins attrayante auprès des diplômés ayant les meilleures qualifications. L'UE doit remédier à cette situation en mettant en place un réseau d'établissements d'enseignement supérieur de tout premier ordre qui soient capables de rivaliser avec les meilleurs du monde. La quête de l'excellence n'exclut pas un effort parallèle pour promouvoir un accès plus large à l'enseignement universitaire en vue d'améliorer le niveau d'éducation moyen de l'ensemble de la population. L'excellence requiert une masse critique et une concurrence, en fait un "espace commun" pour les étudiants, les universités et la recherche universitaire.

L'autonomie administrative et financière des universités doit également être encouragée, car c'est le moyen le plus efficace d'augmenter le financement privé destiné à l'enseignement supérieur. Futurs bénéficiaires de hauts revenus, les étudiants devraient contribuer à assumer le coût croissant de l'enseignement, tandis qu'un système de bourses et de prêts étudiants devrait être mis à la disposition de ceux qui ont besoin d'un soutien financier. La concurrence entre les universités doit également être encouragée, et il conviendrait de promouvoir des modèles de gouvernance fondés sur la justification de l'action menée.

Les systèmes universitaires caractérisés par le clientélisme et le corporatisme doivent être combattus sans relâche. Il faut veiller à ce que les universités soient davantage confrontées à l'économie réelle en Europe et dans le reste du monde. Ce processus de réforme

devrait inclure des mesures visant à accroître la mobilité des étudiants, en les encourageant à recourir davantage au programme ERASMUS et en avantageant ceux qui possèdent des diplômes délivrés par plusieurs pays. Les universités doivent faire davantage d'efforts pour transmettre aux futurs diplômés les compétences dont l'industrie a besoin.

En effet, corriger le décalage entre l'offre et la demande de compétences spécialisées doit devenir l'une des principales priorités du système éducatif. Pour cela, il faudra insister fortement sur l'amélioration des compétences afin de préparer chacun à des transitions dans sa vie professionnelle ainsi qu'à l'utilisation de nouvelles technologies et compétences. Cela nécessitera au préalable de créer une culture souple de l'éducation et de la formation tout au long de la vie qui permette aux personnes de réintégrer le système éducatif à tout moment de leur carrière dans des conditions similaires à celles qui s'appliquent aux jeunes. La notion d'"apprendre à apprendre" doit devenir un principe directeur dans l'ensemble du système éducatif.

Vers un espace européen de la recherche: fixer des objectifs plus ambitieux pour les dépenses de R&D

En dépit de nombreux appels à des augmentations substantielles des dépenses de R&D, on a constaté relativement peu de changements lors des dix dernières années - les dépenses de l'UE dans ce domaine représentent toujours 1,8 pour cent du PIB. Un effort concerté est nécessaire en Europe pour atteindre l'objectif défini dans le programme "Europe 2020" consistant à investir 3 pour cent du PIB dans la R&D et créer une "Union pour l'innovation". Cet effort passe notamment par des réaffectations budgétaires et un financement plus important de la part du secteur privé. Des centres de l'UE pour une recherche appliquée préconcurrentielle devraient être mis en place (partenariats public-privé entre les États, les régions et le secteur privé), le soutien à la recherche libre menée à l'initiative des chercheurs devant être accru par l'intermédiaire du Conseil européen de la recherche.

À cette fin, il sera capital de simplifier les procédures pour accéder au financement public, y compris les fonds de l'UE. Cela serait surtout bénéfique aux petites entreprises dynamiques, qui sont souvent l'élément moteur

d'innovations porteuses d'avenir. Aujourd'hui, les PME représentent la moitié du PIB de l'UE, bien qu'elles ne bénéficient que de 15 pour cent des programmes de R&D. De nouvelles formes de partenariat sont nécessaires entre les chercheurs travaillant au sein des universités à financement public et les chercheurs travaillant dans les entreprises à financement privé pour assurer une mise en commun permanente des connaissances tout au long du processus de recherche et d'innovation. En particulier, davantage de ressources financières doivent être consacrées à la recherche appliquée, dont les résultats profiteraient aux PME.

L'excellence doit être le principal critère pour l'octroi d'une aide publique, tant au niveau national qu'à l'échelle de l'UE. Il faut élargir et renforcer le rôle du Conseil européen de la recherche, les fonds étant alloués strictement sur la base de l'excellence, réelle ou potentielle, dûment attestée. De même, l'UE doit encourager le développement de "pôles européens d'excellence", tout en veillant à ce que ce processus de concentration n'aboutisse pas à la création de "déserts intellectuels".

Enfin et surtout, l'espace européen de la recherche doit devenir une réalité: un espace sans frontières au sein duquel tout le potentiel scientifique, où qu'il soit, peut être pleinement exploité grâce à la libre circulation des chercheurs, des idées, des technologies et des capitaux. Ce processus d'"européanisation" doit lui-même s'inscrire dans une ouverture plus générale sur le monde. Les transferts de connaissances constituent désormais le complément indispensable des moteurs traditionnels de la mondialisation fondés sur la circulation des marchandises et des capitaux.

Un cadre réglementaire pour libérer l'innovation et la créativité

L'Europe a souvent des difficultés à traduire la recherche scientifique en nouveaux produits, brevets, activités d'entreprise et emplois. Une concurrence insuffisante sur les marchés des services entrave l'innovation, augmente les coûts et limite la croissance. Les services financiers, les services numériques de nouvelle génération, les solutions énergétiques et les services visant à promouvoir la santé et l'apprentissage recèlent tous un potentiel considérable. L'UE est bien placée pour jouer un rôle de

premier plan dans les nouveaux secteurs tertiaires, mais uniquement si les prestataires de services sont soutenus par un marché d'envergure européenne et un nouvel environnement réglementaire propices à l'innovation et à la créativité.

Des marchés mondiaux libres et respectueux des droits de propriété intellectuelle constituent un terrain favorable indispensable à l'innovation. Il est par conséquent important que l'Europe reste déterminée à améliorer l'accès au marché tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières, l'approche la plus efficace consistant à achever le marché unique, à la fois en ce qui concerne les services et les nouvelles technologies. Dans le même temps, l'UE doit réformer les règles de la propriété intellectuelle, par exemple en créant un système européen des brevets qui soit simple, abordable, rapide et raisonnable et qui offre une protection efficace à l'échelle européenne.

Dans ce contexte, il importera également de mettre en place les mesures nécessaires pour renforcer les marchés de capital-risque et la disponibilité du capital d'amorçage. En particulier, les PME - qui sont très souvent à la pointe de l'innovation - ont besoin de mécanismes de soutien plus adéquats, y compris en termes d'accès au capital-risque, pour pouvoir être concurrentielles sur le marché mondial.

L'économie créative continuera d'évoluer plus rapidement que les processus politiques destinés à la soutenir ou à la réglementer. Chaque jour, elle révèle de nouveaux horizons et des perspectives révolutionnaires. La souplesse et la réactivité doivent par conséquent constituer la base de tout cadre réglementaire dans ce domaine. Faciliter une culture de la prise de risque et de l'esprit d'entreprise est encore plus important. Ce n'est que de cette manière que l'UE récoltera pleinement les fruits de la recherche et de l'expérimentation, et créera ainsi des emplois.

LE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE: VIEILLISSEMENT, MIGRATION ET INTÉGRATION

La combinaison du vieillissement de la population et de la contraction de la main-d'œuvre intérieure devrait avoir de graves conséquences pour l'Europe. Laissée en l'état, cette situation se traduira par une pression intenable sur les systèmes de retraite, de santé et de protection sociale et aura des conséquences négatives pour la croissance économique et dans le domaine de la fiscalité. Si l'Europe est déterminée à progresser vers une société de la connaissance, les efforts réalisés pour renforcer l'efficacité économique et améliorer les compétences de la population actuelle doivent être complétés par des mesures énergiques destinées à relever ce défi démographique. Il faut notamment déployer des efforts concertés pour faire de l'UE une destination attrayante pour les immigrants. Sans migration, l'UE ne pourra pas faire face aux futures pénuries de main-d'œuvre et de compétences. Elle assistera également à une réduction de la diversité culturelle et de l'expérimentation, qui sont des conditions préalables à la créativité et à l'innovation.

Les tendances démographiques en Europe s'installent dans la durée

Sur le plan démographique, l'Europe conjugue deux extrêmes, à savoir une espérance de vie très élevée et une très faible fécondité. Dans la plupart des États membres de l'UE, l'espérance de vie, qui est actuellement en moyenne de 75 ans pour les hommes et de 82 ans pour les femmes, devrait augmenter de 15 à 20 ans d'ici la fin du siècle. Étant donné que les femmes donnent naissance en moyenne à 1,5 enfant et que de plus en plus de femmes renoncent à la maternité, la population européenne vieillit et sa main-d'œuvre autochtone diminue. Compte tenu de l'âge moyen actuel de départ à la retraite en Europe (62 ans pour les hommes et un peu plus de 60 ans pour les femmes), si l'on ne fait rien, au cours des quarante prochaines années, le ratio de dépendance en Europe se détériorera fortement, au point que les cotisations de quatre travailleurs financeront la retraite de trois personnes. Une action urgente est nécessaire pour contrebalancer ces tendances négatives.

Pour commencer, il conviendrait de mettre en place des politiques adaptées aux besoins des familles visant à stabiliser ou à augmenter les taux de fécondité. En outre, les conséquences de la diminution de la main-d'œuvre intérieure, y compris les questions connexes liées au financement des régimes de soins de santé et de retraite,

pourraient être en partie compensées par un accroissement de la productivité. Une croissance régulière de la productivité permettrait de revoir l'affectation des ressources, ce qui pourrait aider à combler l'écart qui se creuse entre les retraités et les cotisants.

Néanmoins, compte tenu de la persistance des schémas démographiques européens, ces mesures ne sont pas suffisantes. En définitive, seules deux séries de mesures complémentaires permettront de relever le défi démographique auquel est confrontée l'Union européenne: il faudra, d'une part, stimuler les taux de participation au marché du travail et, d'autre part, mettre en œuvre une politique d'immigration équilibrée, équitable et proactive.

Renforcer la participation au marché du travail: une condition sine qua non

La première étape pour accroître le taux d'activité consistera à concevoir et à mettre en œuvre des stratégies efficaces permettant de concilier vie professionnelle et vie privée (régimes de congés, télétravail, etc.). L'objectif doit être de créer les conditions permettant aux travailleurs, en particulier les femmes élevant de jeunes enfants et les travailleurs âgés, de rester au travail. En dépit d'une espérance de vie plus longue, les femmes prennent leur retraite tôt et leurs taux d'emploi globaux sont inférieurs à ceux des hommes - 58,3 pour cent contre 72,5 pour cent. Pour faire face à cette situation, il faudra mettre davantage l'accent sur l'égalité des chances et la non-discrimination, ainsi que sur des programmes d'accueil des enfants et des systèmes scolaires conçus pour aider les parents qui travaillent.

La deuxième étape consistera à supprimer les obstacles juridiques, administratifs et culturels pour promouvoir une plus grande mobilité de la main-d'œuvre au sein de l'UE. Parmi les instruments essentiels à cet égard figurent la pleine transférabilité des droits sociaux et des droits à pension, l'amélioration de la formation linguistique, la pleine reconnaissance des diplômes universitaires ainsi que des compétences professionnelles dans l'ensemble de l'UE et la mise en place, à tous les niveaux politiques, d'un environnement véritablement non discriminatoire.

Enfin et surtout, nous devons radicalement modifier notre conception de la retraite. Il convient de décourager les pratiques actuelles de préretraite. Le départ à la retraite devrait cesser d'être une obligation pour devenir une option. Il convient de prolonger la vie professionnelle en augmentant l'âge réel et l'âge légal de départ à la retraite. Les programmes d'éducation et de formation des adultes, les régimes de salaires, les conditions de travail et les régimes de retraite devraient être adaptés afin de créer un marché du travail pour les personnes âgées de 50 à 70 ans en rendant plus attrayants le recrutement et l'emploi des travailleurs âgés.

Politiques d'immigration: vers une approche proactive

Même si les mesures internes destinées à stimuler la participation au marché du travail pouvaient être pleinement mises en œuvre, elles ne suffiraient pas à compenser intégralement les conséquences de l'évolution démographique sur l'offre future de main-d'œuvre. Le fait est que, d'ici 2050, en l'absence, peu probable, d'immigration et à taux d'activité constant, la population active de l'UE diminuerait d'environ 68 millions de travailleurs. Étant donné que tous les immigrés ne rejoignent pas la population active, il faudrait un gain net de 100 millions de personnes environ pour combler le déficit. Objectivement, un afflux net aussi important au cours des quarante prochaines années n'est ni probable, ni nécessairement souhaitable. Toutefois, le recours à une main-d'œuvre étrangère fera partie de la solution à apporter aux pénuries futures de main-d'œuvre et de compétences que connaîtra l'Europe, et l'UE devra élaborer une approche proactive de l'immigration.

D'une manière générale, il est nécessaire, en Europe, de changer d'attitude vis-à-vis de l'immigration. Trop souvent, elle est perçue comme un fardeau à porter plutôt que comme une chance à saisir. À cet égard, l'Europe a beaucoup à apprendre de l'Australie, du Canada et des États-Unis, avec lesquels elle est en concurrence directe pour attirer des immigrants talentueux et qualifiés. En s'appuyant sur l'expérience acquise pour ces pays, l'UE doit élaborer une politique commune en matière d'immigration afin d'attirer les immigrants les plus qualifiés, talentueux et motivés, tout en prenant des mesures pour prévenir la perte de capital humain dans les pays d'origine.

Dans une politique commune de l'UE en matière d'immigration, il faudrait une stratégie spécifique à moyen et à long terme pour attirer les immigrants qualifiés. Des informations claires mettant en avant les avantages qu'il y a à s'établir en Europe devraient être aisément accessibles. Il est également nécessaire de définir une approche concertée concernant des critères communs pour l'accueil des immigrants (système à points ou système d'évaluation), tout en tenant compte des besoins particuliers des États membres.

Néanmoins, l'Europe ne deviendra une destination attrayante pour les immigrants qualifiés que si ces derniers se sentent acceptés, ont pleinement accès aux marchés du travail officiels et ont la possibilité de créer leur propre entreprise. Des initiatives d'intégration de grande envergure sont nécessaires au niveau de l'UE et des États membres, mais surtout au niveau local, qui est souvent le niveau idéal pour recenser les besoins des populations immigrantes ou non et d'y répondre.

Une fois légalement établis dans l'UE, les immigrants devraient bénéficier des mêmes droits sociaux que les ressortissants de l'UE. Il conviendrait d'exploiter le potentiel offert par les populations immigrantes déjà présentes dans l'Union pour stimuler la participation au marché du travail à travers un investissement dans l'enseignement des langues, la formation professionnelle et l'enseignement général, conjugué à des stratégies énergiques de lutte contre la discrimination. Il conviendrait d'éliminer toutes les formes de discrimination contre les travailleurs immigrants et leurs familles.

Circulation des personnes: un contrôle et une responsabilité sont indispensables

Étant donné qu'elle s'applique dans un espace dépourvu pour l'essentiel de frontières intérieures, une politique commune européenne en matière d'immigration a besoin, pour bien fonctionner, d'un système crédible de gestion des frontières extérieures de l'UE, notamment un système coordonné de délivrance de visas aux ressortissants de pays tiers - un point également traité plus loin dans le contexte de la sécurité extérieure et intérieure de l'UE.

Étant donné que, chaque année, des dizaines de millions de ressortissants de pays tiers franchissent légalement

les frontières extérieures de l'UE, il est également essentiel de renforcer les mécanismes de contrôle et de vérification au sein de l'UE. Ainsi, la charge du contrôle des migrations n'incomberait pas aux seuls pays assurant la protection des frontières extérieures de l'UE.

Il est également nécessaire d'élaborer une approche commune concernant les immigrants illégaux. L'UE doit aplanir les incohérences entre les politiques et les attitudes des États membres à l'égard des personnes n'ayant pas légalement accès au marché du travail. Il faudrait notamment harmoniser les droits des immigrants illégaux à l'échelle de l'UE pour éviter tout "effet d'appel" dans un État membre qui serait susceptible de peser sur un autre État membre.

Pour s'attaquer aux problèmes des migrations illégales, il faudrait également lutter contre la pratique, qui reste largement répandue dans plusieurs États membres, du recours à des immigrants illégaux, en particulier dans les secteurs du bâtiment et de l'agriculture, ainsi que par les ménages. Cela passera entre autres par un renforcement des contrôles des permis de travail et de séjour dans les pays où les immigrants illégaux sont nombreux.

L'application de contrôles crédibles aux frontières extérieures et à l'intérieur de l'UE ne devrait toutefois pas nuire à la détermination de l'UE à rester un lieu sûr pour les réfugiés, conformément à ses valeurs essentielles. Les politiques d'asile européennes doivent veiller à ce que les réfugiés politiques aient le droit de demander l'asile et de voir leurs demandes traitées équitablement au sein de l'UE à vingt-sept.

Les efforts visant à endiguer l'immigration illégale et la traite des êtres humains doivent également se traduire par la mise en place de mesures destinées à protéger les personnes et les communautés vulnérables contre une exploitation s'opérant par des pratiques de travail inacceptables ou d'autres formes d'abus, y compris la traite des êtres humains. À cette fin, il est nécessaire d'établir un dialogue permanent entre les pays d'origine et l'UE, qui soit cohérent dans son application et qui complète la politique de développement de l'UE.

En outre, l'UE doit prendre conscience des liens entre migration et développement et définir des réponses stratégiques permettant de tirer pleinement parti des synergies entre ces deux phénomènes. Une politique de

recrutement réussie conduira inévitablement à une fuite des cerveaux, qui pourrait compromettre le processus de développement dans les pays d'origine. L'UE devrait mettre tout en œuvre pour éviter que cela ne se produise, en aidant ces pays à constituer le capital humain dont ils ont besoin pour se développer.

Des accords de développement bilatéraux devraient prévoir des mesures permettant à l'immigration d'avoir lieu de manière ordonnée, grâce à des partenariats pour la mobilité ainsi qu'à des accords de recrutement et de réadmission. L'élaboration de ces politiques devrait tenir compte des avantages que la migration de retour et la mobilité "à double sens" entre les pays d'origine et les pays d'accueil pourraient présenter pour le développement. L'existence d'un droit de séjour permanent au sein de l'UE, par exemple au moyen d'une "carte bleue", pourrait encourager la migration circulaire des personnes qui souhaitent retourner dans leur pays d'origine pour une longue période.

Enfin, l'UE devrait investir dans les systèmes d'enseignement supérieur des pays d'origine afin de renforcer les compétences, qui pourront être mises en commun plus tard. En bref, l'objectif devrait être de former les populations locales, et non de vider les pays de leur substance.

SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE: UNE NOUVELLE RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

Si aucune mesure n'est prise, la situation énergétique de l'Europe se caractérisera, d'ici 2030, par l'augmentation des besoins et la diminution des approvisionnements. La dépendance de l'Europe à l'égard des importations onéreuses de pétrole, de gaz et de charbon en provenance de pays tiers passera du taux actuel de 50 pour cent à environ 60 pour cent, et ces combustibles fossiles pourraient représenter jusqu'à 80 pour cent de la palette énergétique européenne. En outre, ces approvisionnements proviendront de certaines des régions du monde les plus instables sur le plan politique. Compte tenu de l'intensité énergétique considérable de nos économies, les risques de turbulences et de vulnérabilité sont immenses.

Comme si cela ne suffisait pas, l'impact du changement climatique sur l'économie mondiale pourrait éclipser celui de la crise économique et financière actuelle. En l'absence de mesures adaptées, la température de la planète pourrait augmenter significativement d'ici la fin du siècle, entraînant la disparition de régions entières, provoquant un afflux massif de réfugiés climatiques et laissant des milliards de personnes sans eau. Dans le meilleur des cas, nous serions confrontés à des changements en termes de désertification, d'élévation du niveau de la mer, de sécheresse extrême et de hausse des températures - avec toutes les conséquences que ces différents phénomènes impliquent.

Nous sommes confrontés à d'immenses défis qui exigent une réponse urgente ainsi qu'une mobilisation considérable de ressources. À titre d'exemple, la productivité carbone (c'est-à-dire le PIB obtenu pour chaque tonne de CO₂ émise) devra être multipliée par dix pour que les objectifs actuels en termes d'émissions de CO₂ puissent être atteints; et nous devons y parvenir en "seulement" quarante ans. Les dangers potentiels en termes de déstabilisation sociale, économique et politique sont donc réels. Or, pour venir à bout de ces tâches herculéennes, nous ne pouvons nous contenter de nous en remettre au marché. Des interventions et aides publiques de grande ampleur sont au contraire nécessaires pour déclencher une "nouvelle révolution industrielle". L'UE doit transformer ce défi en réelle opportunité.

Les avantages sociétaux et commerciaux d'une nouvelle révolution industrielle

Les mutations industrielles et comportementales nécessaires pour que cette révolution se produise ne seront pas aisées à mettre en œuvre. Mais la logique qui les sous-tend est claire: le coût annuel de la réduction des émissions de gaz à effet de serre est estimé à environ 2 pour cent du PIB mondial, tandis que le coût de l'inaction serait équivalent à 5 pour cent au moins du PIB mondial chaque année. Dans le même temps, le développement d'une économie verte et durable présente de nombreux avantages technologiques, économiques et commerciaux dont il convient de tirer parti. L'UE a ainsi une possibilité réelle d'exercer sa prééminence morale et politique dans ce débat sans perdre de vue les avantages économiques et industriels concrets. Il faut cependant qu'elle le fasse rapidement, avant que d'autres ne prennent les devants.

De même, des avantages considérables pourraient être tirés de la mise en œuvre d'une politique énergétique européenne cohérente, y compris l'achèvement d'un véritable marché unique libéralisé dans le secteur de l'énergie, une politique d'investissement européenne forte dans les nouvelles technologies et dans les grandes infrastructures énergétiques communes, une position extérieure commune et une approche fiscale commune contribuant à financer cette politique d'investissement. Cela mettrait fin à la pratique consistant à défendre des "champions nationaux", permettant ainsi l'émergence de "champions européens" et la séparation des réseaux de transport des sociétés qui produisent et/ou distribuent de l'électricité ou du gaz ("découplage"). Il faut supprimer les derniers goulets d'étranglement dans ce domaine, en reliant une fois pour toutes les "îlots énergétiques" au réseau européen.

Les principaux bénéficiaires de ces changements seraient les consommateurs européens. Les prix de l'énergie, par leur niveau élevé, continuent à peser lourdement sur le budget des ménages: ils représentent 15 pour cent de leurs dépenses totales. De la même manière, dans certains secteurs qui dépendent de l'énergie, le niveau élevé des prix de l'énergie nuit à la compétitivité fondamentale de l'industrie européenne. Face à ces défis, l'UE ne peut relâcher ses efforts. Elle doit venir en aide à ses États membres en élaborant une politique énergétique qui soit réellement commune et intégrée, en orientant

ses efforts vers l'efficacité énergétique, la diversification, une moindre dépendance et la lutte contre le changement climatique.

Commencer par les solutions à portée de main: révolutionner l'efficacité énergétique

Réaliser des économies d'énergie dans l'industrie, les transports et le bâtiment ainsi qu'au niveau des appareils domestiques est le moyen le plus efficace de réduire à la fois les émissions de CO₂ et la dépendance vis-à-vis de l'extérieur. C'est aussi, pour l'UE le moyen le plus rapide d'obtenir des résultats tangibles. Bien entendu, la forme d'énergie la moins chère et la plus propre est celle qui n'est pas consommée. Si l'amélioration de l'efficacité énergétique n'est pas un thème nouveau, il convient néanmoins de lui accorder une plus grande importance pour en faire un objectif essentiel dans tous les États membres.

À cet effet, il conviendrait de porter le principal objectif en matière d'efficacité énergétique, actuellement fixé à 20 pour cent d'ici 2020, à 50 pour cent d'ici 2030. L'UE peut contribuer à la réalisation de cet objectif en appliquant des normes d'efficacité plus strictes pour les appareils domestiques et les nouveaux bâtiments et en fixant des objectifs plus ambitieux pour les émissions des véhicules. Elle devrait également encourager des partenariats public-privé innovants pour des investissements visant à améliorer l'efficacité énergétique, tout en définissant des objectifs d'efficacité et en veillant au respect de ces objectifs par les États membres.

La recherche d'une production d'énergie électrique plus durable

Il est indispensable d'intensifier la recherche de sources d'énergie renouvelables qui soient durables. Nous disposons d'un large éventail d'options prometteuses, comme l'énergie éolienne, l'énergie solaire et la biomasse. L'Europe devrait en outre abandonner progressivement le pétrole comme principale source de carburant pour le transport, en encourageant la définition de normes applicables aux biocarburants et la construction de véhicules électriques et hybrides. Toutefois, pour que tout cela puisse se produire, l'UE a besoin d'investissements considérables afin de moderniser son réseau énergé-

tique et de mettre en place des réseaux énergétiques intelligents capables de gérer les sources d'énergie futures et de limiter au minimum les pertes de courant, pour aboutir en fin de compte à un système d'approvisionnement énergétique pleinement intégré.

Le développement de systèmes de captage et de stockage du CO₂ (CSC) doit être étayé par des décisions fermes à prendre sans plus tarder sur un certain nombre de points. Il s'agit notamment d'établir un niveau de subventions approprié, un cadre juridique, ainsi qu'une feuille de route permettant de développer le CSC au-delà de la phase de démonstration. Pour pouvoir passer du stade expérimental au stade de l'exploitation, l'UE doit mener des activités de recherche et de développement et effectuer des essais sur des technologies et processus nouveaux permettant de capter et stocker en toute sécurité le CO₂ dans une couche géologique souterraine.

La recherche d'une palette énergétique plus viable suppose aussi obligatoirement un recours à l'énergie nucléaire. L'Europe ne peut se permettre de renoncer à cette source importante d'énergie mais, pour que le secteur nucléaire bénéficie des investissements voulus, il faut un niveau de sécurité réglementaire plus élevé et un perfectionnement des normes de sécurité. Enfin, d'importants efforts en matière de R&D et des partenariats public-privé innovants sont nécessaires pour développer des technologies énergétiques de nouvelle génération. L'UE a d'urgence besoin de quelques projets clés dans ce domaine, comme l'installation de centrales solaires en Afrique du Nord et la création de parcs éoliens en mer du Nord.

Réduire la dépendance énergétique extérieure de l'UE

L'ère du pétrole bon marché semble être révolue, les nouveaux gisements de pétrole devenant de plus en plus éloignés, difficiles d'accès et onéreux à exploiter. Parallèlement, l'UE continuera encore très longtemps de dépendre de sources extérieures pour ses approvisionnements en énergie. C'est aujourd'hui le cas pour 90 pour cent de son pétrole, 80 pour cent de son gaz et 50 pour cent de son charbon. Si l'on ne considère que ses importations de gaz, 42 pour cent proviennent aujourd'hui de Russie. L'UE n'a aucune chance de devenir indépendante

sur le plan énergétique, mais elle doit s'efforcer par tous les moyens d'accroître sa sécurité énergétique.

Pour commencer, les possibilités d'augmentation de la production de gaz en Europe restent considérables. L'UE devrait soutenir et développer sa production intérieure de gaz en ouvrant de nouveaux gisements de ressources gazières potentielles, en supprimant les obstacles liés à l'octroi d'autorisations et en permettant les investissements dans des zones encore inexploitées telles que l'Arctique. De plus, le développement de sources d'énergie non conventionnelles comme le gaz de formation à faible perméabilité et le schiste bitumineux laisse entrevoir des possibilités considérables, par exemple en Europe centrale et en Europe du Nord.

Il convient donc d'appuyer ces stratégies en déployant de nouveaux efforts visant à atténuer la vulnérabilité de l'UE aux chocs extérieurs. Cela signifie que l'UE doit établir des relations fiables et durables avec ses principaux fournisseurs, en particulier la Russie, tout en diversifiant ses voies et modes d'approvisionnement, y compris par l'utilisation d'autres gazoducs et le développement des importations de gaz naturel liquéfié. À cet effet, l'UE a besoin d'une stratégie commune et d'une politique extérieure affirmée pour mieux défendre ses intérêts sur la scène internationale.

Porter le flambeau de la lutte contre le changement climatique

On ne peut lutter efficacement contre le changement climatique qu'au niveau mondial. Les résultats du sommet organisé par l'ONU à Copenhague ont donc suscité une amère déception car l'accord non contraignant qui en a découlé risque fort de ne pas être suffisant pour contrer les effets néfastes du réchauffement de la planète. Copenhague a en outre démontré que l'UE n'est toujours pas acceptée en tant qu'interlocuteur et acteur indispensable au niveau mondial, et ce, malgré les efforts qu'elle déploie pour donner l'exemple en se fixant un objectif ambitieux: réduire de 20 pour cent ses émissions d'ici 2020, tout en augmentant de 20 pour cent à la fois son efficacité énergétique et la part de ses énergies renouvelables.

Cela ne signifie pas que l'UE devrait s'employer moins activement à devenir chef de file dans la lutte contre

le changement climatique. Au contraire, au cours des négociations à venir, l'UE devrait faire pression en vue de la conclusion d'un accord visant à la concrétisation des promesses faites à Copenhague par les pays développés et les pays en développement. Ce faisant, l'UE devrait défendre ses intérêts légitimes, en veillant à ce que les résultats de tout nouvel accord contribuent à la réalisation des objectifs du modèle économique et social européen, par exemple au moyen d'une stratégie de conditionnalité ciblée.

Cependant, pour que cela puisse se produire, l'UE doit également améliorer les choses chez elle. Il lui faut notamment améliorer le fonctionnement de son marché du carbone, qui est le plus vaste marché de ce type à ce jour. Il est désormais généralement admis que le prix du carbone, qui est au cœur de ce marché, pose problème et que le système d'échange de quotas d'émission n'offre pas la transparence et la prévisibilité exigées par l'industrie. En fin de compte, un prix doit être tel qu'il ait un effet dissuasif sur les émissions de CO₂ tout en encourageant la réalisation d'investissements dans le développement de nouvelles technologies propres et viables. Il convient, pour accompagner ce processus, de compléter les mécanismes du marché par des taxes sur le CO₂. Puisque certains États membres l'ont déjà fait, l'UE doit de toute urgence coordonner ces mesures fiscales afin d'éviter des distorsions sur le marché.

Par ailleurs, l'UE doit mettre à profit les possibilités économiques inhérentes au passage à une économie à faibles émissions de CO₂, permettant une utilisation efficace des ressources et à l'épreuve du changement climatique. À cet effet, elle doit notamment apporter un soutien complémentaire et mettre en place des incitations et une infrastructure adaptée afin de faciliter l'émergence d'entreprises de pointe vertes. Dans une économie à faibles émissions de CO₂, de nombreux secteurs d'activité vont faire leur apparition, par exemple autour des véhicules électriques, des solutions en matière d'efficacité énergétique, des services de valorisation de l'eau, des générateurs de biomasse et des fournisseurs de systèmes de captage et de stockage de CO₂.

Avec une redistribution du PIB mondial de l'ordre de 1 pour cent, il y a d'importants bénéfices économiques à réaliser dans ce nouveau secteur économique. Alors que l'UE conserve la première place au niveau mondial avec 40 pour cent des parts de marché dans

les exportations de technologies renouvelables, l'affectation aussi bien de ressources de R&D que de moyens financiers à ce secteur est manifestement plus rapide en Chine et aux États-Unis. L'UE doit donc s'assurer qu'elle est en mesure de consolider son avance par une augmentation adéquate des ressources et des moyens financiers qui sont réaffectés à ce secteur.

Enfin, le secteur de l'agriculture, qui est à l'origine d'environ 14 pour cent des émissions mondiales de gaz à effet de serre, ne peut être épargné. Les forêts et les sols jouent le rôle de puits naturels pour le carbone. Si l'on mettait fin à la déforestation tropicale, si l'on reboisait les terres marginales et si l'on séquestrait davantage de CO₂ dans les sols par une modification des pratiques agricoles, la séquestration du carbone s'en trouverait accrue. L'UE devrait donc réorienter les ressources de la PAC vers une agriculture et un élevage respectueux de l'environnement. Elle devrait également participer activement aux efforts de reboisement déployés tant au niveau de l'UE qu'à l'échelon international.

SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE: L'ÉTERNEL DÉFI

Ces vingt dernières années, nous sommes passés d'un ordre mondial bipolaire à un système multipolaire qui se déploie progressivement, en passant par un bref "épisode unipolaire" dominé par les États-Unis. Dans ce nouvel ordre mondial, différents centres de puissance coexistent dans un environnement plus instable. D'anciennes menaces, y compris celles liées aux armes nucléaires, persistent sous des formes nouvelles (prolifération), tandis que de nouvelles menaces ont fait leur apparition. Ces nouvelles formes d'insécurité, qui incluent l'instabilité financière, la dégradation de l'environnement, la dépendance énergétique, la criminalité organisée et le terrorisme, sont plus variées, plus insaisissables et moins prévisibles que jamais.

La mondialisation a également accru notre sentiment de vulnérabilité en dissolvant les frontières entre les formes de sécurité intérieure et extérieure. Des conflits armés sur un continent éloigné peuvent menacer la stabilité interne de l'Europe en provoquant un afflux massif de réfugiés. De la même manière, une coopération peu développée en matière de répression au sein des pays européens peut mettre en péril les efforts déployés pour lutter contre le terrorisme à l'étranger. Tous les risques pour la sécurité sont, pour leur part, étroitement liés, la pauvreté et l'instabilité des États en déliquescence devenant le terrain du terrorisme et d'autres types d'activités criminelles. Résoudre les problèmes de sécurité qui se posent en ce XXI^e siècle exige donc des réponses planétaires et anticipatives, que seul un acteur de la taille de l'UE est à même d'apporter.

Vers un modèle européen de sécurité

L'UE s'emploie depuis longtemps à maintenir et à développer un "espace de justice, de liberté et de sécurité" visant à faciliter la vie quotidienne de ses citoyens. Toutefois, les attentats terroristes qui ont frappé les États-Unis en septembre 2001, Madrid en mars 2004 et Londres en juillet 2005 ont clairement démontré la nécessité d'agir de manière plus efficace et plus coordonnée au niveau européen pour lutter contre le terrorisme et d'autres problèmes de sécurité transfrontières, parmi lesquels la traite des êtres humains, le trafic de migrants et de substances illicites, le blanchiment de capitaux, l'exploitation des femmes et des enfants, les catastrophes naturelles ou d'origine humaine, la cybercriminalité, le piratage intellectuel et, bien sûr, la corruption.

Nous devons à présent prendre des mesures énergiques et mettre en œuvre un nouveau "modèle européen de sécurité". S'inspirant de la vision et des objectifs exposés dans la "stratégie de sécurité intérieure" récemment adoptée, ce modèle doit accorder la priorité aux intérêts des citoyens européens, tout en relevant les défis du XXI^e siècle, qui évoluent rapidement. Il doit en outre protéger les droits et les libertés individuels, améliorer la coopération et la solidarité entre les États membres, s'attacher aux causes de l'insécurité et non pas simplement à ses effets, accorder la priorité à la prévention, permettre un dialogue avec les citoyens et tenir compte de l'interdépendance entre la dimension intérieure et la dimension extérieure de la sécurité au travers de l'élaboration d'une approche de "sécurité globale" avec les pays tiers.

Pour l'instant, toute action commune dans ce domaine s'est heurtée à la résistance des États membres à communiquer des informations et à coordonner les politiques liées au maintien de l'ordre, qui demeure l'une des questions politiques les plus sensibles de la politique intérieure. Or, cette résistance va à l'encontre des souhaits des citoyens européens, qui veulent que l'UE joue un rôle plus important dans le domaine de la sécurité. Elle ne tient en outre aucun compte des instruments et des ressources considérables que l'UE a acquis au fil du temps dans le domaine de la sécurité, tout particulièrement dans le cadre du traité de Lisbonne récemment adopté.

Édifier une culture de coopération: la sécurité en tant que bien public transnational

Les problèmes de sécurité auxquels nous sommes confrontés nécessitent une véritable approche à l'échelle de l'UE, d'énormes efforts de coopération, des institutions communes et un financement approprié. La nécessité d'une nouvelle culture de coopération se fait sentir dans de nombreux domaines, y compris dans ceux de la coopération judiciaire, du maintien de l'ordre, des contrôles aux frontières ainsi que de la santé, de la protection sociale et de la protection civile. À cet effet, il conviendra de renforcer les attributions des agences et des instruments existants, tels qu'Europol, Eurojust, le centre de situation, l'agence Frontex et le coordinateur pour la lutte contre le terrorisme. Il conviendra également de créer de nouveaux organes, tels qu'un centre européen des bonnes pratiques policières.

En outre, il faudrait traiter en priorité les questions suivantes:

- améliorer les systèmes d'échange d'informations pour ce qui concerne le financement des réseaux, les itinéraires du trafic d'armes de destruction massive (ADM), la période de rétablissement qui suit un attentat terroriste et les mesures de prévention à long terme;
- créer une réserve civile européenne d'unités spécialement entraînées qui peuvent être déployées à bref délai, dont la conception s'inspire de la composante militaire;
- élaborer un système de gestion des frontières extérieures plus intégré, en mettant en place, pour renforcer l'agence Frontex, un corps européen de personnel spécialisé ayant pour vocation de soutenir les États membres;
- aplanir les incohérences du système européen d'asile, notamment en harmonisant la définition de la notion de réfugié;
- mettre en place une politique des visas unifiée et un service consulaire européen au sein du service européen pour l'action extérieure (SEAE).

Trop souvent, l'élaboration de la politique dans ce domaine est dictée par les événements, ce qui nécessite de rechercher un équilibre entre le renforcement de la sécurité et la protection des libertés individuelles et des droits de l'homme. La définition d'un juste milieu entre ces deux éléments inséparables variera avec le temps, selon les circonstances, nécessitant ainsi un débat politique permanent dans l'ensemble de l'UE. Même lorsque la sécurité est menacée, il faut respecter scrupuleusement les limitations applicables à l'accès aux données à caractère personnel et les règles régissant les échanges de telles données.

Avant tout, les États membres de l'UE doivent admettre que la sécurité intérieure dépend dans une large mesure de la capacité d'assurer un environnement extérieur sûr. Les problèmes de sécurité transfrontières ne s'arrêtent pas aux frontières de l'UE. Pour renforcer la sécurité et la liberté des citoyens européens, il faudra, par conséquent, prendre des mesures complémentaires au-delà des frontières de l'UE.

Sécurité extérieure: surmonter les limitations structurelles

Depuis plus de dix ans, l'UE élabore des instruments importants dans le cadre du concept de politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Parmi ceux-ci figurent le Comité militaire et l'État-major, qui exercent des fonctions d'alerte rapide et de planification stratégique, ainsi que l'Agence européenne de défense. L'UE a également accès à une grande quantité de personnel civil, formé pour apporter une assistance aux populations locales dans les régions du monde déchirées par des conflits. Ces capacités civiles sont de plus en plus importantes pour s'occuper de ce qui est à présent communément appelé "la sécurité humaine", notion selon laquelle on ne peut séparer la sécurité nationale et mondiale du bien-être des individus et des communautés dans lesquelles ils vivent.

Pour l'instant, l'UE a lancé vingt-deux missions d'observation, de maintien de la paix et de stabilisation dans le monde. Ces missions, fréquemment menées en coopération avec l'OTAN, l'ONU et d'autres organisations internationales, ont bénéficié du soutien d'une majorité de citoyens européens. Toutefois, si l'on compare l'ensemble des dépenses militaires des États membres de l'UE (environ 50 pour cent du budget militaire des États-Unis) aux résultats obtenus (les capacités de projection de forces de l'UE à l'extérieur ne représentent que 10 à 15 pour cent des capacités des États-Unis), de toute évidence, le système laisse à désirer. Les États membres de l'UE ne parviennent pas à maximiser l'effet d'échelle et les synergies qui sont nécessaires pour obtenir les meilleurs résultats globaux envisageables.

D'une manière générale, la principale limitation structurelle dont souffre l'UE est la nature fondamentalement nationale des systèmes de défense européens. Faute de ressources militaires propres, l'UE dépend des contributions volontaires de ses États membres; or, celles-ci sont inadéquates dans bien des cas. Les ressources militaires nationales sont encore souvent liées à la défense du territoire contre une invasion terrestre, même dans les États membres où une telle invasion est improbable. En général, trop peu d'investissements sont consentis dans le type de capacités nécessaires pour faire face à de nouvelles situations en matière de sécurité (forces de déploiement rapide, transport aérien stratégique, hélicoptères, communications et police militaire).

Avec 1,8 million de soldats sous les armes (un demi-million de plus qu'aux États-Unis), l'UE n'est pas capable de déployer une force d'intervention rapide de 60 000 hommes et éprouve des difficultés à fournir une force de 5 000 hommes pour une mission relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). En réalité, 70 pour cent des forces terrestres européennes ne sont pas aptes à mener des opérations à l'étranger, alors qu'aujourd'hui, face à des conflits, il faut pouvoir déployer dans la durée des forces expéditionnaires.

Dans l'ensemble, les missions menées dans le cadre de la PSDC, au lieu d'obéir à une stratégie ou un plan d'ensemble, ont tendance, de par leur nature et leur portée, à être fragmentaires et soumises à des exigences. En outre, l'UE ne dispose pas de moyens de financement commun pour ses missions. Les coûts ne sont pas équitablement répartis entre les États membres, ce qui les dissuade de participer à des missions militaires.

Il en va de même pour la dimension civile des missions de l'UE: moins de la moitié du personnel promis par les États membres est généralement déployé; de ce fait, les missions n'ont pas suffisamment d'équipes spécialisées en réserve et manquent de personnel expérimenté sur le terrain. Pour remédier à cette situation, l'UE doit inciter ses États membres à respecter leurs engagements et à établir des listes de personnel civil véritablement opérationnel, incluant des juges, des policiers, des ingénieurs et d'autres spécialistes. À cette fin, il est nécessaire de créer un état-major d'opérations européen réellement opérationnel et doté d'un personnel suffisant, chargé de planifier, de déployer et de superviser les opérations civiles/militaires à l'étranger.

L'UE est également confrontée à un problème d'économie d'échelle lié à son marché de l'armement, sur les plans industriel et technologique: en effet, l'Europe dépense beaucoup plus pour une production bien inférieure à celle d'autres fournisseurs d'armes comme les États-Unis. C'est pourquoi l'UE doit créer un marché unique européen de la défense et mettre en place un régime commun d'acquisitions. Le succès du marché unique de l'UE peut et devrait être étendu au domaine de la défense. Il faut à cet effet renforcer l'Agence européenne de défense et faire en sorte que les marchés nationaux, qui restent protégés, s'ouvrent davantage.

Une vision européenne de la défense collective

Le traité de Lisbonne a prévu un nombre d'instruments importants pour aider les États membres à résoudre ces problèmes. Grâce à son système novateur de coopération structurée permanente, le traité permet aux États membres d'aller de l'avant en parallèle et à des rythmes différents, afin d'atteindre des objectifs spécifiques, en fonction de leur volonté et de leurs capacités. Des groupes pionniers d'États seront désormais en mesure de relever leurs ambitions en termes de déployabilité, d'interopérabilité et de maintien dans la durée de leurs forces, ce qui leur permettra de mettre davantage de capacités à la disposition des missions menées notamment dans le cadre de la PSDC, de l'OTAN et des Nations unies.

Le traité de Lisbonne devrait également permettre aux États membres de surmonter les problèmes liés au financement de la PSDC en demandant la constitution d'une "enveloppe de départ" pour soutenir les missions communes, qui seraient ensuite financées par le versement de "fonds d'urgence" durant la phase de planification des opérations.

Cependant, que l'on parle d'accroître le financement commun des missions menées dans le cadre de la PSDC, d'inciter les États membres à mettre davantage de contingents à disposition ou de remédier à l'absence de planification stratégique de l'UE, les conceptions stratégiques divergentes des États membres constituent le principal problème auquel l'UE est confrontée dans le domaine de la défense. Il n'y a toujours pas de consensus dans les capitales européennes sur l'utilité globale d'accroître les capacités de défense de l'UE.

L'UE doit s'entendre sur une vision à long terme de sa défense, qui pourrait être exposée dans un livre blanc s'accompagnant de priorités clairement définies en termes de menaces, de critères d'engagement et de ressources affectées. Cette vision doit établir une répartition cohérente des responsabilités entre l'OTAN et l'UE, fondée sur une évaluation objective des avantages comparatifs de chacune d'elles. Les États membres de l'UE doivent être capables de s'entendre sur un concept stratégique réalisable pour l'UE, faute de quoi cette dernière ne pourra combler l'écart existant entre les attentes placées dans la PSDC et ses capacités et ressources opérationnelles.

L'EUROPE DANS LE MONDE: S'AFFIRMER EN TANT QU'ACTEUR

Pour que l'UE puisse respecter son ambitieux programme, elle devra faire davantage entendre sa voix sur la scène internationale. Qu'il s'agisse pour l'Europe d'accroître sa compétitivité économique ou de se lancer dans l'économie de la connaissance et d'apporter à ses citoyens liberté et sécurité, les enjeux sont par nature mondiaux et seules des stratégies internationales permettront d'y faire face.

En outre, alors que le pouvoir s'éloigne de l'Europe et des États-Unis, les règles des relations internationales sont en train d'être redéfinies. En ces temps de turbulences, l'UE ne peut plus se permettre d'avancer à tâtons. Elle doit jouer un rôle moteur dans la définition des nouvelles règles de la gouvernance mondiale, sans quoi elle risque de rester à la traîne. Pour progresser dans ce sens, l'UE devra également se faire le champion d'un environnement international qui lui permettra de faire valoir son programme.

Défendre les intérêts européens dans un ordre mondial en évolution

Au cours des vingt dernières années, les pays européens ont grandement profité de l'interdépendance mondiale croissante. Toutefois, la crise financière et l'instabilité qui affectent les prix des denrées alimentaires et de l'énergie ont mis en lumière les dangers d'une dépendance asymétrique, notamment à l'égard des fournisseurs de ressources limitées. Plus qu'un simple fait, l'interdépendance correspond à notre choix de vie dans une Union européenne qui fait tout pour faciliter les échanges de toutes sortes.

Cependant, l'interdépendance ne peut être tenue pour acquise. Alors que les pays réagissent à la crise financière et économique en affirmant leur autonomie dans toute une série de domaines, le risque de démondialisation peut devenir réel. L'UE doit prévenir cette éventualité en prenant les devants pour défendre un idéal d'interdépendance responsable dans le cadre duquel les divers acteurs restent attachés à la pérennité du système.

Ensuite, pour préserver une interdépendance responsable, il faut un monde où les principaux acteurs acceptent de travailler dans un système de gouvernance multilatérale et y sont favorables. Cet objectif se fonde

toutefois sur un consensus fragile, car les avantages du multilatéralisme ne sont pas toujours évidents pour les États qui n'ont pas eu de rôle à jouer dans la création de l'architecture institutionnelle au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Il faut donc conclure un nouveau marché d'envergure qui tienne compte des préoccupations des pouvoirs émergents et existants à l'égard des règles en vigueur, tout en insistant sur l'importance du multilatéralisme, de l'inclusion, de l'équité, du développement durable, de la sécurité collective, du respect des droits de l'homme et de l'État de droit et des pratiques commerciales loyales.

Enfin, l'Europe ne pourra prospérer dans un monde concurrentiel que si elle promeut les éléments clés d'un modèle de croissance européen renouvelé, fondé sur la compétitivité, l'inclusion, la responsabilité sociale et la durabilité environnementale. Les autres acteurs mondiaux, et en particulier les économies émergentes, suivront leurs propres trajectoires, et il sera d'autant plus important pour l'UE d'identifier les intérêts partagés et les modes de fonctionnement communs dans le cadre de discussions multilatérales et bilatérales.

À cet égard, l'UE doit élaborer une stratégie économique globale qui tienne compte du fait que l'euro est la deuxième monnaie de réserve au monde et qui s'attaque aux effets négatifs des déséquilibres économiques mondiaux sur la compétitivité de l'Europe. L'UE devrait œuvrer avec ses partenaires à l'instauration de relations monétaires plus équilibrées et plus souples, et envisager la possibilité de nouer un partenariat mondial dans le cadre duquel les pays qui souhaitent ancrer leur monnaie pourraient la raccrocher à un panier de monnaies plutôt qu'au seul dollar.

À court terme, l'UE devrait accorder un degré de priorité élevé à la promotion d'initiatives de l'OIT telles que le socle social mondial ou le programme en faveur du travail décent, tout en s'assurant qu'elles soient conformes au principe des marchés ouverts. Elle devrait également faire fond sur son attachement sans faille au "commerce loyal" pour inciter d'autres parties du monde à faire de même, et contribuer ainsi notablement à la solidarité internationale.

Renforcer la panoplie d'instruments dont dispose l'UE

Les citoyens européens ont indiqué qu'ils souhaitaient que l'UE prenne davantage en charge leurs intérêts et valeurs sur la scène mondiale. Mais sur quelles sources de pouvoir l'UE peut-elle s'appuyer pour accomplir cette mission? Les États membres devraient comprendre que l'UE est un multiplicateur de puissance, qui, s'ils y ont de plus en plus recours, leur permet d'atteindre des objectifs qui seraient sinon hors de leur portée.

Une Union de vingt-sept États membres mettant en commun leur souveraineté afin d'adopter des décisions communes n'est pas pour autant une puissance mondiale. L'unanimité requise pour toute décision de l'UE dans le domaine des affaires étrangères est souvent perçue comme un handicap. Le pouvoir d'influence de l'UE dépend de notre capacité de dépasser nos intérêts nationaux divergents en élaborant des positions communes. L'Union européenne doit par conséquent poursuivre ses efforts pour parvenir à une plus grande coordination afin de parler d'une seule voix, ou au moins d'orchestrer sa polyphonie. Et ce, de manière cohérente.

Il faudra du temps, mais il faut tout d'abord que se resserrent les liens entre politiques nationales et politiques de l'UE et que les États membres participent davantage à des actions collectives. Grâce à la mise en commun des perspectives et expériences nationales, ces échanges devraient, dans le domaine de la politique étrangère de l'UE, faire de la diversité une force et non une faiblesse.

Le traité de Lisbonne a contribué de différentes manières à élargir la panoplie des instruments de la politique étrangère de l'UE. Ainsi, la procédure de coopération renforcée, si elle est utilisée avec modération, peut offrir une solution de rechange lorsque des divergences subsistent sur des questions importantes. Le nouveau service européen pour l'action extérieure (SEAE) devrait être pleinement développé et doté du personnel nécessaire pour aider l'UE à définir ses intérêts communs et à élaborer des politiques communes, après qu'aient été dûment coordonnées les positions nationales.

Cependant, l'origine du problème demeure intacte: elle se trouve dans la disparité qui existe entre les capacités dont l'UE dispose dans les domaines dans lesquels elle est habilitée à agir (économie, commerce, aide au développement, politique de la concurrence) et l'absence de véritables instruments communs dans le domaine dans lequel son mandat initial connaît une expansion, à savoir la politique étrangère et de sécurité. Comparé à l'éventail d'instruments économiques et juridiques dont elle dispose, l'UE n'a que peu d'instruments militaires et politiques.

L'UE en tant que pôle continental: maximiser son pouvoir d'attraction

Pour nombre de personnes du monde entier, l'UE demeure un point d'ancrage déterminant, un modèle différent de celui qui régit les relations interétatiques traditionnelles et un exemple de communauté de droit transnationale qui apporte prospérité et cohésion dans une région auparavant déchirée par les guerres, y compris la guerre froide. Cette "puissance douce", qui ne s'impose pas par la force, est le meilleur atout de l'UE, laquelle doit devenir un point de ralliement pour l'ensemble du continent grâce à des stratégies d'inclusion et de dialogue. Ces stratégies ont été couronnées de succès lors des vagues successives d'élargissement de l'UE.

L'UE doit rester ouverte aux nouveaux membres potentiels d'Europe et évaluer chaque candidature au cas par cas et en fonction de son degré de conformité aux critères d'adhésion. C'est en fait là que se situent les "véritables limites de l'Europe". Conformément à cette politique de dialogue et d'inclusion, l'Union doit honorer ses engagements à l'égard des actuels candidats officiels, dont la Turquie, et poursuivre le processus de négociation. Parallèlement, elle devrait proposer aux futurs candidats potentiels, à titre de phase intermédiaire, des accords d'envergure préalables au lancement de négociations d'adhésion.

Le pouvoir d'attraction de l'UE doit également demeurer l'élément central de sa politique de voisinage, qui est en pleine évolution. Il doit en renforcer le rôle pour stabiliser son entourage immédiat en s'appuyant sur la politique européenne de voisinage actuellement en place, le partenariat oriental et l'Union pour

la Méditerranée. Ces partenariats devraient servir à créer à l'échelle régionale un espace de démocratie, de respect des droits de l'homme, de développement et de libre-échange. Ils devraient en outre offrir un accès équitable au marché de l'UE et en définitive un espace pour la libre circulation des personnes dans l'intérêt de l'UE et de ses partenaires. Qui plus est, l'UE devrait mener avec la Russie une politique stratégique de coexistence, de modernisation et de développement régional.

Il convient également d'appliquer une approche ouverte et globale à la coopération transfrontière de l'UE avec d'autres régions, y compris l'ASEAN, le MERCOSUR ou la SADC. Dans ces relations comme dans d'autres, l'UE et ses États membres doivent tenir compte des perceptions, des attentes et des préoccupations du reste du monde. Alors que l'UE est généralement perçue comme un exemple attractif d'intégration régionale, elle gâche souvent ce potentiel en adoptant un ton condescendant. Nous devons faire un usage judicieux de notre réputation et renforcer notre crédibilité en tant que pouvoir de négociation.

Passer des stratégies à l'action

L'impact de l'action extérieure de l'UE dépendra dans une large mesure de sa capacité à s'adapter aux nombreux défis auxquels elle sera confrontée à l'horizon 2030. Il faudra donc impérativement que l'UE assure sa puissance économique et sa cohésion interne pour être en mesure d'affirmer sa présence sur la scène internationale. Néanmoins, lorsqu'elle définit sa position externe, l'UE doit faire en sorte que le processus d'élaboration de ses politiques ne soit pas uniquement dicté par les événements. La mise au point d'un concept stratégique européen commun s'impose d'urgence.

Ce concept devrait regrouper l'action de l'UE dans les domaines diplomatique, militaire, commercial et du développement et le volet extérieur de ses politiques économiques communes (Union économique et monétaire, énergie, transports, etc.). Ce n'est qu'en combinant tous les instruments dont elle dispose que l'Union pourra changer les choses et contribuer à redéfinir les règles de la gouvernance mondiale. Au moyen d'un livre blanc, qui serait régulièrement mis à jour, le

concept stratégique permettrait de définir les priorités de l'UE à long terme et deviendrait le cadre de référence pour l'action extérieure au quotidien.

On pourrait à cet effet créer une unité européenne de prévision et d'analyse, dans le cadre du service européen pour l'action extérieure, qui œuvrerait en étroite coopération avec les centres nationaux en vertu du principe du partage des renseignements. Cette unité aiderait à centrer l'attention sur le besoin de revoir en permanence les politiques actuelles. Par ailleurs, une académie diplomatique européenne pourrait contribuer à façonner une culture diplomatique commune.

Ce n'est qu'en élaborant une approche stratégique de ce type en matière d'action extérieure que l'UE sera en mesure de transformer plus efficacement l'effort financier considérable qu'elle consent, de loin le plus important au monde, en influence politique. L'UE devrait tirer parti de son avantage structurel pour mener des politiques commerciales et de développement intelligentes. Par exemple, elle devrait s'employer à ce que l'atténuation du changement climatique dans les régions les plus pauvres soit soutenue, ces régions étant les plus durement touchées par le changement climatique et ayant le moins contribué au réchauffement de la planète. Elle devrait en outre poursuivre ses efforts en vue de "vaincre la pauvreté grâce au commerce", notamment par l'importation de produits agricoles. Cela obligera les dirigeants européens à prendre des décisions politiques difficiles et notamment à faire aboutir le cycle de Doha.

En utilisant de manière stratégique la panoplie d'instruments variés dont elle dispose, l'UE devrait également être en mesure de promouvoir plus efficacement la démocratie, l'État de droit et les droits de l'homme. Elle doit faire une utilisation plus judicieuse de la politique de conditionnalité qui confie des responsabilités accrues aux acteurs démocratiques et dissuade les régimes autoritaires de commettre des abus de pouvoir. À cette fin, il faudra que l'UE mène des discussions avec les partenaires de la société civile, y compris des associations de femmes et de minorités, et non pas seulement avec des interlocuteurs gouvernementaux, qu'elle agisse à partir de la base afin de renforcer l'État de droit dans le monde entier et qu'elle adopte une approche plus cohérente en matière d'observation des élections. Au cours des vingt prochaines années, ce

programme de gouvernance doit devenir multilatéral dans la plus large mesure possible.

Enfin et surtout, l'UE devra mettre au point une stratégie en matière de réforme de la gouvernance mondiale. Elle devrait prendre l'initiative des efforts de réforme à déployer afin que les institutions internationales soient plus légitimes et se prêtent davantage à l'exercice d'une responsabilité partagée, tout en défendant ses propres intérêts dans le cadre de ce processus. Pour ce faire, elle devrait notamment instaurer une représentation simplifiée et commune, en particulier dans les enceintes économiques internationales. Tant que l'objectif d'une représentation unique de l'UE ne sera pas atteint, il convient que les États membres de l'UE représentés au sein d'organisations internationales coordonnent au préalable leurs positions et les défendent de façon unanime.

L'UE ET SES CITOYENS

Durant toute l'histoire de l'intégration européenne, les relations entre l'Union et ses citoyens ont d'une manière générale, été caractérisées par un "consensus passif". Ces dernières années, toutefois, ces relations ont commencé à évoluer. Les Européens sont devenus plus exigeants à l'égard de l'UE, et aussi plus critiques quant à ses performances, mettant en doute la légitimité du projet européen. Cette évolution a été illustrée avec éclat par les résultats négatifs des référendums organisés en France et aux Pays-Bas, puis en Irlande. L'UE ne retrouvera l'adhésion de ses citoyens que lorsque ceux-ci auront la certitude que l'Union est mieux à même de défendre leurs valeurs et leurs intérêts. Renforcer ce sentiment d'adhésion à l'UE doit devenir le moteur de l'ensemble de notre action collective.

Accorder à la bonne gouvernance l'importance qu'elle mérite: partager, expliquer et produire des résultats

Pratiquer la bonne gouvernance constitue de loin de meilleur moyen dont dispose l'UE pour s'assurer d'une adhésion et d'un soutien continus de ses citoyens. Étayée par les principes d'ouverture, de participation, de partage du pouvoir, de justification de l'action menée, de partenariat et d'efficacité, la bonne gouvernance doit également obéir au principe de subsidiarité, qui veut que les décisions soient prises au niveau le plus approprié et le plus proche possible du citoyen.

L'UE s'emploie à respecter ces principes en recourant à un système de gouvernance à plusieurs niveaux où les compétences sont partagées - plutôt que divisées - entre plusieurs niveaux de pouvoir. Dans la pratique, il s'agit d'un système de réseaux établis d'un commun accord, contraignants et transversaux qui fonctionnent entre l'échelon local, les régions, les autorités nationales et les institutions de l'UE, ainsi qu'entre les organisations syndicales et les associations professionnelles et autres organisations non gouvernementales. En agissant par l'intermédiaire de ces réseaux et au sein de leurs propres collectivités et municipalités, les citoyens européens peuvent faire valoir leur point de vue sur les questions importantes pour l'avenir de l'UE.

Dans un tel système, chaque niveau d'autorité - européen, national, régional ou local - exerce son pouvoir en fonction des responsabilités qui sont les siennes en vertu

de la loi. En tant que tel, le système est conçu pour créer les conditions nécessaires pour que les États membres - indépendamment de leur taille et de leur poids démographique et économique - puissent se rapprocher, dans le respect de leurs cultures, langues et religions nationales et de leurs caractéristiques régionales et locales. Parallèlement, le système respecte le droit souverain des États membres de déterminer les modalités de délégation de pouvoir à l'intérieur de leurs propres frontières.

Le citoyen dispose de différents canaux pour exercer une influence sur le processus législatif. Cela devrait conférer à l'UE la légitimité et la souplesse nécessaires pour faire face aux défis résultant de la mondialisation dans une société numérique, interdépendante, interconnectée et ouverte. Toutefois, la gouvernance à plusieurs niveaux ne donnera pas automatiquement aux citoyens le sentiment d'être parties prenantes au processus européen. Il s'agit d'un système complexe, qui doit être mobilisé, nourri et avant tout porté à la connaissance du public.

Aussi est-il indispensable d'expliquer l'action de l'UE de manière plus transparente et précise. L'image de l'UE qui est proposée au public doit être objective et présenter aussi bien les atouts que les points faibles de l'Union, plutôt que présenter celle-ci sous un jour idéalisé ou exagérément pessimiste. Plutôt que de se focaliser sur une politique de communication qui confine parfois à la propagande, il serait préférable de communiquer au sujet des politiques, c'est-à-dire d'expliquer en toute franchise la nature des enjeux en présence et les différentes options possibles. Enfin et surtout, les États membres doivent répondre de ce qu'ils font à Bruxelles et des mesures qu'ils prennent pour mettre en œuvre les décisions de l'UE.

Au bout du compte, la bonne gouvernance sera jugée sur pièce. L'UE a déjà eu de nombreuses répercussions positives sur la vie de ses citoyens - par l'intermédiaire de l'euro, de la politique de cohésion, de la politique agricole commune, de Schengen, par exemple, même si elle ne s'est pas toujours vu attribuer le mérite de ces réalisations. Toutefois, beaucoup reste à faire. Les études montrent systématiquement que les citoyens attendent beaucoup de l'UE dans des domaines sensibles tels que la sécurité, le terrorisme, l'énergie, le changement climatique et la politique étrangère. L'UE devrait se donner les moyens de relever ce défi en définissant de nouveaux objectifs et en visant davantage l'obtention de résultats.

En résumé, elle doit éviter la rhétorique et expliquer en termes simples quelle est sa valeur ajoutée pour la vie de ses citoyens.

Tirer parti des nouveaux instruments du traité de Lisbonne: la citoyenneté politique en pratique

La bonne gouvernance et une plus grande attention accordée aux résultats obtenus sont des conditions sine qua non pour que les citoyens soutiennent l'UE; elles pourraient toutefois ne pas être suffisantes. De fait, en dépit de toutes les avancées dont l'UE peut se prévaloir, le projet européen suscite une indifférence préoccupante, voire la désillusion. Il y a là un enjeu que nous ne pouvons plus ignorer. Il nous faut redynamiser le pacte entre l'UE et ses citoyens en utilisant le large éventail d'instruments prévu par le traité de Lisbonne afin de relancer le soutien et la participation du public.

Le traité de Lisbonne renforce le concept de citoyenneté politique en ouvrant la possibilité d'une initiative populaire en matière législative et en renforçant le rôle des parlements nationaux. L'expérience dira dans quelle mesure ces innovations contribueront à faire émerger un espace public européen, à renforcer la conscience politique et à affermir la légitimité de l'Union. Aujourd'hui, il n'existe pas de véritable espace politique européen, et le débat politique demeurera vraisemblablement un exercice essentiellement national. Toutefois, si l'Union veut renforcer sa légitimité, elle doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour renforcer la citoyenneté politique européenne. À cette fin, elle devrait:

- développer les droits politiques. Les dispositions actuelles du traité de Lisbonne devraient être renforcées, d'abord en encourageant les États membres à accorder le droit de vote pour les élections nationales aux ressortissants des autres États membres qui y ont résidé et y ont payé des impôts pendant une certaine période, ensuite en renforçant le caractère européen des élections au Parlement européen par l'introduction de listes transnationales et, enfin, en faisant en sorte que les citoyens puissent participer aux débats politiques européens par l'intermédiaire des parlements nationaux;

- rendre les élections plus concrètes aux yeux des citoyens. Les élections européennes ne sont pas parvenues, jusqu'à présent, à susciter l'intérêt des citoyens. Pour changer la donne, il faut que les citoyens connaissent mieux les politiques de l'UE et ils doivent avant tout pouvoir s'identifier aux responsables politiques européens. Lors des futures élections au Parlement européen, les partis politiques de l'UE devraient présenter un programme véritablement européen et choisir des candidats pour le poste de président de la Commission européenne;
- assurer une plus grande publicité et davantage de transparence. Une plus grande publicité et davantage de transparence sont nécessaires aussi bien pour ce qui est des décisions de haut niveau, par exemple la désignation du président permanent du Conseil européen et du haut représentant, que dans l'action quotidienne de l'UE. Il existe de nombreux moyens d'y parvenir, y compris un recours plus systématique à des ressources numériques (gouvernance électronique), l'introduction d'une dimension européenne dans les médias publics, et des mesures incitatives destinées à encourager les médias privés à diffuser des programmes sur l'UE;
- encourager le renforcement de la démocratie participative européenne. La société civile devrait bien évidemment être consultée à tout moment dans le cadre du processus législatif. À cette fin, le Comité économique et social et le Comité des régions devraient être consultés plus systématiquement par la Commission et le Conseil.

Promouvoir l'appropriation et l'identification par une approche ascendante

Si l'on veut que les citoyens s'approprient pleinement le projet européen, l'UE doit avoir une conception partagée de son histoire, de ses réalités quotidiennes et de son avenir. Les origines historiques de l'UE, née des cendres de la Seconde Guerre mondiale, sont bien connues. Or cette connaissance doit être entretenue et encouragée, non seulement pour prévenir un éventuel retour à la barbarie du passé, mais aussi pour servir de référence pour le reste du monde.

Le traité de Lisbonne prévoit par ailleurs un ensemble complet de droits et d'avantages dont les citoyens jouiront dans leur vie quotidienne. Fondée sur le principe de non-discrimination, cette dimension "sociale" de la citoyenneté européenne inclut, entre autres, le droit de circuler, de s'établir et de travailler librement sur le territoire des différents États membres et la reconnaissance mutuelle des qualifications.

Malheureusement, les réflexes protectionnistes et corporatistes qui subsistent dans les États membres empêchent encore régulièrement les citoyens européens d'exercer ces droits. Afin de remédier à ce problème, une action devrait s'engager dans quatre directions:

- renforcer les services d'information offerts par les collectivités locales pour mieux faire connaître les droits et les avantages liés à la citoyenneté de l'UE;
- créer un instrument administratif spécifique permettant de justifier de sa qualité de citoyen européen, à utiliser à titre facultatif pour toutes les démarches en matière de résidence, d'emploi et de droits de sécurité sociale;
- offrir aux citoyens la possibilité de recourir à un régime juridique européen (le "28ème régime"), qui s'appliquerait aux relations contractuelles dans certains domaines du droit civil ou commercial parallèlement aux vingt-sept régimes nationaux actuels;
- mettre en place un système destiné à évaluer l'impact de la législation de l'UE, en tirant pleinement parti des compétences de la Commission en la matière, et élaborer des mesures visant à renforcer l'application et la mise en œuvre de cette législation au niveau national. Le Parlement européen et les parlements nationaux devraient jouer un rôle de premier plan dans ce processus.

Appliquées de façon appropriée, ces mesures permettront au public de mieux apprécier la législation et les institutions européennes, mais elles ne forgeront pas à elles seules un "sentiment d'appartenance" à l'UE. Celui-ci ne peut se développer qu'avec le temps, notamment parmi les jeunes générations européennes.

Les écoles peuvent jouer un rôle déterminant pour contribuer à faire en sorte que les enfants s'identifient à

l'Europe, en enseignant les langues européennes, en utilisant des livres scolaires sur le patrimoine culturel commun européen et en proposant des cours de citoyenneté européenne. Il conviendrait d'étendre les programmes d'échange aux écoles primaires et secondaires, sur le modèle du programme ERASMUS pour les étudiants, qui connaît un succès considérable. Un service civil européen, conçu et mis en œuvre en coordination avec les États membres, offrirait aussi aux jeunes un cadre leur permettant de contribuer à des missions d'intérêt général au sein et en dehors de l'UE.

Notre identité comporte toujours une dimension locale, régionale et nationale. Il ne fait aucun doute que, pendant longtemps encore, ces facteurs d'identité premiers demeureront le principal point d'ancrage des citoyens. Toutefois, ils doivent aller de pair avec une identité européenne naissante fondée sur une conception partagée de l'histoire de l'UE, les avantages concrets liés à la citoyenneté de l'UE et une conception commune de l'avenir de l'Europe et de sa place dans le monde. Ce n'est que si l'on expose clairement le programme commun et la vocation de l'UE au XXI^e siècle que les citoyens européens adhéreront plus largement au projet européen.

TIRER PARTI DES ATOUTS DE L'UE

Nombreux sont ceux qui considèrent encore 2030 comme une échéance très lointaine et qui estiment que les prévisions à cet horizon ne sont pas fiables. Mais nous ne devrions pas nous faire d'illusions. Le monde traverse une période de transformations rapides et de grande envergure qui continueront d'avoir une influence notable sur la vie des citoyens européens. Les vingt dernières années pourraient n'avoir été qu'un avant-goût de ce que l'avenir nous réserve. Une grande partie des tendances actuelles ne manqueront pas de s'accélérer et de se renforcer au cours des vingt prochaines années. Réfléchir à long terme mais agir avec détermination dès à présent, voilà le message qui doit orienter l'élaboration des politiques au niveau de l'UE en cette période d'insécurité.

Au cours des prochaines années, l'UE devra mettre en œuvre un programme ambitieux. Il faudra rapprocher l'UE, ses États membres et ses citoyens, renouveler le modèle économique et social européen alors que des forces internes et externes mettent en péril sa viabilité, créer une société de la connaissance en permettant aux personnes de faire entendre leur voix, tirer le meilleur parti de la mutation des structures démographiques et de l'immigration, transformer les problèmes de pénurie d'énergie et de changement climatique en chances à saisir pour le développement sociétal et économique, trouver un juste équilibre entre liberté et sécurité et contribuer à façonner le monde de manière à ce que les valeurs et les intérêts de l'Europe soient dûment pris en compte.

Une vision et un programme communs pour l'avenir de l'Europe

La réalisation de ces objectifs et ambitions nécessitera une modification radicale de l'attitude des gouvernements nationaux à l'égard de l'UE. Trop souvent, ils ne se rendent pas compte que, dans un monde toujours plus interdépendant et multipolaire, leurs intérêts à long terme sont mieux servis au niveau européen qu'au niveau national. Ils n'ont pas mobilisé le soutien et la participation des citoyens, facteur essentiel de la légitimité du projet. Les États membres se sont le plus souvent repliés sur eux-mêmes, se concentrant uniquement sur leurs intérêts nationaux, au détriment des intérêts européens au sens large.

Il est indispensable que l'UE parvienne d'urgence à une communauté de vues sur la manière de concrétiser son ambitieux programme. Elle doit déterminer les mesures nécessaires pour s'adapter à la mondialisation, ainsi que les coûts et les conséquences de l'immobilisme. En bref, il lui faut diffuser une vision commune de la manière dont l'Europe peut assurer son avenir. Dès lors, nous sommes confrontés à un choix clair: tirer parti des atouts de l'UE et utiliser son influence collective pour en faire un acteur de poids et au rôle affirmé sur la scène internationale ou cultiver la fragmentation et envisager la possibilité d'un déclin définitif dans un monde où les règles sont édictées par ceux qui ont le pouvoir.

Dans l'intérêt des citoyens européens!

L'Europe dispose d'atouts réels. Constituant le plus grand marché du monde, représentant un quart du commerce mondial et fournissant deux tiers de l'aide au développement, l'UE est une puissance qui compte. Elle présente une infrastructure commune qui offre aux citoyens un large éventail de droits, de services et de possibilités. Les politiques et programmes menés par l'UE ont contribué à la création de domaines d'action interconnectés englobant les communications, les transports, les affaires sociales, la recherche et l'éducation. En organisant et en réglementant ces "espaces communs", l'UE joue un rôle de catalyseur d'activités pour ses citoyens, ses entreprises et ses gouvernements.

L'UE est également perçue favorablement. Nombreux sont ceux qui aspirent à y entrer, soit en y adhérant soit en immigrant. Elle peut se prévaloir d'une excellente qualité de vie, qui se traduit par des espérances de vie parmi les plus élevées au monde. Le modèle de gouvernance de l'UE - "gouverner en partenariat" – est un exemple de régionalisme efficace: un espace public commun caractérisé par l'exercice commun de la souveraineté et la capacité de définir des intérêts communs, des institutions fortes et la primauté de l'État de droit. L'UE dispose d'importants atouts sous-jacents: stabilité politique, assise juridique solide, résultats en matière de cohésion économique et sociale et grande diversité culturelle et ethnique.

L'UE est plus qu'un marché commun. Elle est également une union de valeurs, qui s'exprime au travers d'un engagement en faveur des droits de l'homme, de

la paix, de la liberté et de la solidarité. Ces valeurs ont une portée universelle. Avec le soutien des citoyens, des scientifiques et des responsables politiques européens à tous les niveaux, l'UE peut prendre la tête de l'action menée par la communauté internationale pour relever les grands défis mondiaux, dont la cohésion sociale, le changement climatique, le développement durable et la paix entre les nations.

Enfin et surtout, l'UE a les moyens non seulement de concevoir des politiques dans l'intérêt à long terme des citoyens européens, mais également de les mettre en œuvre. L'action des États membres est souvent limitée par les réalités politiques quotidiennes, qui compromettent la planification à long terme. L'élaboration des politiques au niveau de l'UE est moins exposée à ces contraintes du court terme, l'UE disposant ainsi d'une plus grande latitude pour présenter de nouvelles propositions. Avec l'adoption du traité de Lisbonne, l'UE est désormais également dotée des instruments nécessaires pour traduire ses propositions en actions concrètes, y compris des procédures de coopération renforcée et de révision simplifiée. Plus que jamais, l'UE est en mesure de concentrer son action sur les intérêts et les besoins à long terme de ses citoyens.

En conséquence, la question à laquelle nous sommes confrontés est la suivante: sommes-nous capables de tirer parti des atouts de l'Union pour servir notre intérêt commun? La mondialisation et le rééquilibrage des forces dans le monde sont des facteurs nouveaux importants qui justifient une action commune de l'UE. Néanmoins, ce n'est qu'en s'appuyant sur des bases solides que l'UE peut devenir un acteur avec lequel il faut compter sur la scène internationale. Cette mission nécessite du courage politique et une ambition collective, un solide pragmatisme et une perception claire des idéaux à défendre. À l'intérieur de nos frontières et au-delà. Préparons l'avenir. Ensemble. Dès aujourd'hui.

REMERCIEMENTS

Nous, membres du groupe de réflexion, souhaitons remercier tous ceux, individus ou institutions, qui, de diverses manières, nous ont apporté leur précieux concours pour nous permettre de mener à bien la mission qui nous a été confiée. Nous tenons à remercier en particulier:

Le secrétariat du groupe de réflexion, sans le dévouement et l'efficacité duquel il n'aurait pas été possible de mener nos travaux: Žiga Turk, secrétaire général; Max Keller-Noëllet, conseiller spécial; Nicolás Pascual de la Parte, Noel White, Eija Kaskimo et Gwen McLean.

Nos conseillers et assistants, pour leur enthousiasme et leur travail inlassable: Carlos Westendorp y Cabeza, conseiller spécial du président, Felipe González Márquez; Rolands Lappuke, conseiller de la vice-présidente, Vaira Vīķe-Freiberga; Nina Hyvärinen, conseillère du vice-président, Jorma Ollila; Jean Ellermann-Kingombe, conseiller de Lykke Friis; Stephan Petermann, conseiller de Rem Koolhaas; Elin Burns, conseillère de Richard Lambert; Stefano Grassi, conseiller de Mario Monti; Gregor Woschnagg, conseiller de Rainer Münz; Lars Hoffman, conseiller de Kalypto Nicolaidis; Guillaume Klossa, conseiller de Nicole Notat; Alexander Kreher, conseiller de Wolfgang Schuster; Andrzej Gulczynski, conseiller de Lech Walesa.

Toutes les personnalités et tous les experts qui ont participé à nos réunions et qui nous ont généreusement fait partager leur expérience et leurs connaissances: José Manuel Barroso, Ivo Bozon, Étienne Davignon, Jacques Delors, Nikiforos Diamandouros, Gérard Dumont, Joschka Fischer, Valéry Giscard d'Estaing, Jean Dominique Giuliani, Wim Kok, Alain Lamassoure, Pascal Lamy, Stephan Leibfried, Lenny Mendonca, Geoff Mulgan, Jean Pisani-Ferry, Maria João Rodrigues, André Sapir, Andreas Schleicher, Luc Soete, Gerhard Stahl, Peter Sutherland, Antonio Vitorino, Nick Whitney et Jean-Pascal van Ypersele de Strihout.

Olaf Cramme et Elena Jurado, du Policy Network, à Londres, pour leur diligence dans l'élaboration et la révision du rapport final.

La fondation Innaxis et son président, Carlos Álvarez Pereira, qui a mis à notre disposition un système intranet pour la consultation des documents et la communication au sein du groupe.

Le département d'ingénierie de la construction de l'université de Ljubljana, pour avoir accueilli le site internet public du groupe.

Notre collègue Wolfgang Schuster qui, avec l'assistance de ses collaborateurs de la ville de Stuttgart, a généreusement illustré notre travail.

Tout aussi important a été le soutien individuel et collectif que nous avons reçu d'un grand nombre d'associations et organismes à but non lucratif, cercles de réflexion et analystes politiques, tous spécialistes des questions sur lesquelles portait notre étude: le bureau des conseillers de politique européenne (BEPA) de la Commission européenne (Bruxelles); l'Université de Berkeley; le Brussels European and Global Economic Laboratory (Bruegel); le Centre for European Policy Studies (CEPS) (Bruxelles); le Royal Institute of International Affairs (Chatham House) (Londres); le Comité des régions; Confrontations Europe (Bruxelles); Digital Europe (Bruxelles); le Centre d'études européennes à Sciences-Po (Paris); la European Climate Foundation; la European Internet Foundation; le Mouvement européen; la Commission des affaires constitutionnelles, la Commission des affaires étrangères et la Commission spéciale sur la crise financière, économique et sociale du Parlement européen; le European Studies Centre de l'Université d'Oxford; le Comité économique et social européen; le Real Instituto Elcano (Madrid); l'Association européenne des exploitants de réseaux de télécommunications, ETNO (Bruxelles); Eurobaromètre à la Commission européenne (Bruxelles); EuropaNova (Paris); le European Council on Foreign Relations (ECFR) et le European Policy Centre (EPC) (Bruxelles); l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne (Paris); le programme Stagiaires de l'Union européenne, Filis (Athènes); l'Institut finlandais des affaires internationales (Helsinki); Friends of Europe (Bruxelles); Fundación Alternativas (Madrid); Fundación CIDOB (Barcelone); l'Université Harvard; l'Institut de relations internationales (IDIS) (Athènes); le réseau Jean Monnet; le Navarino Network (Thessalonique); Notre Europe (Paris); le Lisbon Council (Bruxelles); l'Institut d'études stratégiques et de développement Andreas Papatheou (ISTAME) (Athènes); l'Université de Princeton; la Trans-European Policy Studies Association (Bruxelles); la University Association for Contemporary European Studies (UACES) (Londres).

Nous souhaiterions également remercier d'autres contributeurs: Aymeric Bourdin, Guillaume Borie, Patricia Cadeiras, Pavlos Eleftheriadis, Jean-François Jamet, Thomas Klau, Christian Mandl, Hartmut Mayer, Joaquin Munoz et Claudia Schrag.

Ces remerciements ne seraient pas complets s'ils n'allaient aussi à Javier Solana, ancien Secrétaire général/ Haut Représentant pour la PESC, Pierre de Boissieu, Secrétaire général du Conseil de l'UE, David Galloway, Chef de Cabinet du Secrétaire général, Marc Lepoivre, Directeur général au Secrétariat général du Conseil de l'UE et à tous les interprètes, traducteurs et autres membres du personnel du Conseil, qui ont tant fait pour faciliter nos travaux.